

31^e SOMMET DE L'UA:
L'Algérie, pays pionnier dans la lutte contre la corruption

P. 5

ALGÉRIE - RUSSIE - AFRIQUE
Partenariat entre une filiale de Sonelgaz et une entreprise russe pour un projet au Soudan

P. 5

ALGÉRIE-BANQUE MONDIALE
Des discussions en cours avec la Banque mondiale pour un fonds de soutien aux start-up dans la région MENA

P. 5

ALGÉRIE / ÉTATS-UNIS

RÉUNION À ALGER SUR LES QUESTIONS SÉCURITAIRES ET LA LUTTE ANTITERRORISTE

Des relations "exceptionnelles"



Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel s'est félicité jeudi à Alger de la qualité des relations "exceptionnelles" qui lient l'Algérie aux États-Unis d'Amérique, dont le dialogue sur les questions sécuritaires et la lutte antiterroriste est une "illustration" de la qualité de ces relations.

P.p 6-7

DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF

M. Bedoui : «L'Examen de la liste des daïras à promouvoir en wilayas déléguées au niveau des Hauts-Plateaux arrive à sa fin»

P. 3

BROUILLAGE RADIOPHONIQUE-ESPAGNE

M. Kaouane : «102 nouvelles plaintes déposées par l'Algérie»

P. 3

ARMÉE

Gaïd Salah en visite à l'Académie militaire de Cherchell à partir d'aujourd'hui

P. 24

SANTÉ

**TORTICOLIS
Soulagez-le en douceur**

Fatigue qui s'accumule, tensions... et voilà que vous vous réveillez avec le cou bloqué. Une situation douloureuse qui se traite avec des médicaments mais que des méthodes douces peuvent aider à soulager.

P.p 12-13

FOOTBALL

**MONDIAL-2018/
PREMIER TOUR :**

Désillusion africaine, le tenant du titre au tapis (bilan)

P. 22



**FIFA WORLD CUP
RUSSIA 2018**

URBANISME

Le décret exécutif portant création de l'Ecole nationale des ingénieurs de la ville publié au JO

P. 24

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME, LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

- **Reddition d'un terroriste à Tamanrasset**
- **Près de 7 kg de kif traité saisis à Relizane et El Oued**

P. 24

CET APRÈS-MIDI AU CENTRE CULTUREL DE DOUERA Célébration de la Journée mondiale des astéroïdes

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des astéroïdes, l'Association des jeunes astronomes amateurs, organise cet après-midi à partir de 13h30, au niveau du Centre culturel de Douera (Alger), une journée scientifique durant laquelle seront présentées les dernières nou-

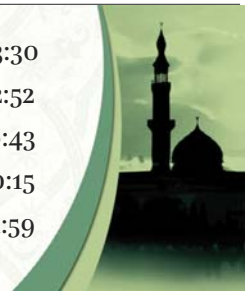
velles concernant les astéroïdes. Une conférence sera également animée par M. Djounai Baba Aïssa, chercheur en astronomie, attaché de recherche au CRAAG membre de l'AAJAA, sur «Les astéroïdes et les comètes : le ciel va-t-il nous tomber sur la tête ?».



Horaire des prières

Samedi 16 Choual 1439

Fajr	03:30
Dohr	12:52
Asr	16:43
Maghreb	20:15
Isha	21:59



JEUX MÉDITERRANÉENS Hattab aujourd'hui à Tarragone



Le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Hattab, prendra part aujourd'hui à Tarragone (Espagne), à la cérémonie de clôture de la 18e édition des Jeux méditerranéens.

CE MATIN À L'ENMAS Sortie de la 6e promotion de gastro-entérologues

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, M. Mokhtar Hasbellaoui, présidera ce matin à partir de 8h45, à l'Ecole nationale de management et de l'administration de la santé d'El Marsa de Ain Taya, la cérémonie de sortie de la 6e promotion de gastro-entérologues.



OREF Rencontre littéraire sur l'œuvre de Hamid Grine



L'Office Riadh El Feth (Oref), en partenariat avec le magazine L'ivresQ et la librairie La Renaissance, organise cet après-midi à 14h, au Cercle Frantz Fanon, une rencontre littéraire articulée autour de l'œuvre de Hamid Grine en sa présence avec Mohamed Sari et aura comme thématique "Entre l'imaginaire et la réalité, que peut la littérature?".

RESSOURCES EN EAU Necib à Blida

Le ministre des Ressources en Eau, M. Hocine Necib, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Blida. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs projets relevant de son secteur.



DEMAIN À TIPASA Atelier de maintenance et de restauration des mosaïques



Le ministre de la Culture, M. Az-zedine Mihoubi, effectuera demain diammcherier juin, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tipasa. Le ministre présidera l'ouverture d'un atelier de maintenance et de restauration des mosaïques.

CHLEF Meeting populaire du PVN

Le parti de la Victoire nationale (PVN), organisera un meeting populaire, ce matin à partir de 9h, au Centre culturel islamique de la ville de Chlef.



Météo



	Max	Min
Alger	29°	19°
Oran	27°	19°
Annaba	33°	22°
Béjaïa	33°	21°
Tamanrasset	38°	25°

AUJOURD'HUI ET DEMAIN Portes ouvertes sur l'ESAA

L'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA), organise à partir d'aujourd'hui et demain, des journées portes ouvertes sur l'école.



► BENI MESSOUS 1ère Journée nationale de FMC en EFR et en hysio-pathologie respiratoire

La Société algérienne de recherche en EFR et en physiopathologie respiratoire (SAPHYRES), organise aujourd'hui à l'amphi de la DAPM du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Beni Messous, ma 1ère Journée nationale de formation médicale continue en EFR et en physiopathologie respiratoire. Parmi les thèmes qui seront abordés : Le bilan fonctionnel préopératoire, la place de l'EFR dans le bilan préopératoire en chirurgie cardiovasculaire, les tests pharmacodynamiques, la place de l'EFR dans le diagnostic, le traitement et le suivi de l'asthme et des BPCO.

► JUSQU'AU 5 JUILLET À BOUMERDÈS Rencontre nationale des clubs verts

Sous le patronage du ministère de la Jeunesse et des Sports, l'Office des établissements de jeunes en collaboration avec la ligue des activités scientifiques et technique des jeunes, organise à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 5 juillet à Corso (Wilaya de Boumerdès), la rencontre nationale des clubs verts placée sous le thème "Pour un environnement vert".

ELLE A ÉTÉ ORGANISÉE JEUDI À ALGER Rencontre scientifique sur la vessie neurologique

La vessie neurologique a été au centre de l'intérêt d'une journée de Formation, organisée jeudi dernier à Alger, sur les recommandations Nationales de cette pathologie qui touche les blessés médullaires, les personnes atteintes de spina bifida et la sclérose en plaque. Cette rencontre scientifique organisée par la société algérienne de chirurgie urologique (SACU) a regroupé tous les pharmaciens hospitaliers du pays et a été encadrée par le comité des experts qui comprend des professeurs en urologie et en médecine physique et de réadaptation. Le Pr Dahdouch Abdelrezak, président de la (SACU), a abordé l'adoption du consensus national médical et scientifique sur l'auto sondage qui préserve les malades contre des complications graves. Le Pr Hocine Cherid, chef de service à l'EHS d'Azur Plage a évoqué les enjeux et risques de l'utilisation des Sondage Intermittent et a demeure. Rour sa part. Mme Atika. El Mamri présidente de la fédération algérienne des personnes handicapées a mis l'accent sur l'Octroi des sondes intermittentes propres.

► HÔTEL EL AURASSI Journée d'information sur les métiers de la Logistique

En collaboration avec le ministère des Travaux Publics et des Transports, le Forum des chefs d'entreprise (FCE), organise aujourd'hui à l'hôtel Aurassi, une journée d'information sur les métiers de la Logistique. Cette



rencontre, qui sera animée par des experts, cible les opérateurs utilisateurs et les personnels exerçant les métiers de la logistique. Les thèmes de cet événement s'articuleront autour de la problématique de la Logistique en Algérie, schéma prospectif de développement des plateformes logistiques en Algérie, présentation de la carte du maillage autoroutes / routes / rail aux horizons 2020 et 2030, l'état d'avancement des travaux de la route Transsaharienne, le secteur maritime : Etat des lieux et perspectives de développement et la création de l'Association Nationale de Logistique. Cette journée d'information sera l'occasion de favoriser les opportunités de rencontres entre les professionnels dans tous les métiers liés à la Logistique.

COMMUNICATION

Kaouane: 102 nouvelles plaintes déposées par l'Algérie auprès de la partie espagnole sur le brouillage radiophonique

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a affirmé jeudi à Alger que l'Algérie avait déposé «102 nouvelles plaintes auprès de la partie espagnole en raison du brouillage radiophonique exercé contre les fréquences de la Radio algérienne le long du littoral algérien».

«Nous poursuivons nos efforts pour défendre les droits de notre pays. C'est dans cet esprit que 102 nouvelles plaintes ont été déposées auprès de l'Espagne en 2016 et 2017», a souligné le ministre en réponse à un député lors d'une plénière consacrée aux questions orales, présidée par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) Saïd Bouhadja.

Il a ajouté, dans ce sens, que «l'Administration espagnole a décidé de la fermeture de 5 nouvelles stations radiophoniques illégales, tandis que le reste des plaintes est en cours d'examen». Le premier responsable du secteur a rappelé que l'Algérie avait déjà déposé «72 plaintes» auprès de l'Espagne sur le brouillage radiophonique, conformément à la législation internationale, ce qui a conduit à «la fermeture de 18 stations radiophoniques espagnoles illégales et la réduction de la puissance d'ondes de 17 autres stations violant la ligne de fréquence internationale». Evoquant le plan national de diffusion radiophonique et télévisuelle, le ministre a assuré que «la stratégie de développement national pour la couverture audio-visuelle porte sur la transition progressive vers la diffusion du «tout numérique». Par ailleurs, M. Kaouane a fait savoir que le secteur de la Communication représenté par l'entreprise Télédiffusion d'Algérie (TDA) avait réussi à «introduire et à généraliser le premier réseau de Télévision Numérique Terrestre (TNT)», un investissement d'un coût de 50 millions de dollars.

«Ce réseau comprend 140 émetteurs assurant la couverture de 85% de la population à travers un bouquet de cinq (05) chaînes publiques télévisées», a souligné le ministre, prévoyant que ce réseau pourrait atteindre une couverture de 95% au minimum à l'horizon 2020. En prévision de l'arrêt de la diffusion de la télévision analogique prévu pour le «17 juin 2018», le ministre a indiqué que le secteur «s'apprête à assurer la transition de la diffusion radiophonique «FM» à la diffusion numérique terrestre, une technique permettant la diffusion d'un grand nombre de chaînes avec une qualité meilleure», ajoutant qu'une station radio d'essai pour la diffusion radiophonique numérique a été mise en service avec succès le 13 février 2018.

Aussi, il a affirmé que cette stratégie globale pour la transition vers «le tout numérique» constituait «une opportunité pour la diversification de l'économie nationale à travers la création de richesses et d'emploi, relevant que cette stratégie contribue aussi à l'émergence d'un nouvel écosystème pour l'audio-visuel fondé sur les technologies de l'information et de la communication (TIC)».

A une autre question sur l'intention du gouvernement de créer une ville médiatique, le ministre a indiqué que cette «orientation attire des fonds importants, car il est destiné à la grande production cinématographique», ajoutant que «l'investissement dans ce domaine est actuellement indisponible, mais la possibilité de sa concrétisation ultérieurement avec l'implication de l'investissement privé est tout à fait possible».

S'agissant du satellite algérien «Alcomsat-1», M. Kaouane a annoncé qu'il serait «opérationnel dans les prochains jours, ajoutant que l'Agence spatiale algérienne apportait les «dernières retouches aux essais techniques».

Concernant la possibilité de lancer une chaîne publique sportive, le ministre a souligné que «ce projet est entravé par plusieurs obstacles dont l'absence d'un siège décent, le manque de stations mobiles pour la couverture des activités sportives et les droits de diffusion aux coûts élevés». Pour ce qui est de la couverture radiophonique de proximité dans la wilaya de M'sila, le premier responsable du secteur a indiqué que cette couverture «a connu un développement soutenu avec un taux de couverture de 79 % de la population, un taux qui devrait augmenter avec la réception de plusieurs projets».

S'agissant de la couverture télévisuelle dans la wilaya, le ministre a fait savoir qu'elle s'effectuait par le biais d'un réseau de diffusion analogique avec une couverture globale de 94 % de la population, ajoutant que ce réseau pourrait être remplacé par le réseau de télévision numérique terrestre (TNT).

A une autre question du député, Naoûm Belakhdar du parti du Front de Libération nationale (FLN), sur le «manque de couverture télévisuelle dans la wilaya de Djelfa», M. Kaouane a nié «toute privation ou marginalisation de cette wilaya de la couverture médiatique de la télévision publique qui œuvre par tous les moyens possibles à garantir une couverture dans toutes les wilayas sans exception», appelant à «ne pas limiter la télévision publique au JT de 20h00».

Le ministre a révélé dans ce contexte que la wilaya bénéficiait d'une présence périodique dans tous les rendez-vous d'information, espaces et différents programmes, rappelant que «plus de 21 thèmes ayant trait à la wilaya ont été diffusés durant les trois derniers mois dans des bulletins d'information dont 20 % sont des visites et conférences et 80 % des enquêtes et reportages de développement, un chiffre, a-t-il dit, qui reflète la présence de la wilaya dans les rendez-vous d'information à raison d'une fois sur 5 jours».

En ce qui concerne la couverture des rendez-vous festifs, cette dernière est soumise au principe «d'alternance entre les wilayas». Pour ce qui est de la demande d'ouverture d'un siège de la télévision dans la wilaya de Djelfa, M. Kaouane a indiqué que cela reposait sur les moyens matériels et humains. Cette «revendication soulevée par toutes les wilayas est difficile d'accès dans ce contexte financier sensible qui marque la télévision publique qui a à subir de grandes charges financières pour faire fonctionner les centres ouverts dans le grand Sud».

APs

DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF

Bedoui : L'Examen de la liste des daïras à promouvoir en wilayas déléguées au niveau des Hauts-Plateaux «arrive à sa fin»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui a annoncé, jeudi à Alger, que son département ministériel était sur le point d'achever l'examen de la liste des daïras concernées par la promotion en wilayas déléguées au niveau des Hauts-Plateaux, rappelant que l'annonce de la liste finale relève des prérogatives du président de la République.

Lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, le ministre a indiqué que dans le cadre de la deuxième phase du plan stratégique du président de la République, les services de son ministère étaient «sur le point d'achever l'examen de la liste des daïras concernées, au niveau des Hauts-plateaux, par la création de nouvelles wilayas déléguées», ajoutant que «les derniers préparatifs sont en cours pour concrétiser cette opération, selon des normes objectives répondant aux exigences du développement local escompté par les pouvoirs publics».

Le ministère de l'Intérieur, ajoute le ministre, procède à «une opération d'évaluation des wilayas déléguées au niveau du Grand Sud qui ont bénéficié d'importantes ressources matérielles, financières et humaines d'environ 30 milliards de dinars».

Pour M. Bedoui, «les résultats de cette opération seront exploités lors de la création de nouvelles wilayas déléguées», affirmant que «le principal objectif de la stratégie du président de la République est d'ériger ces wilayas déléguées en wilayas autonomes dans le cadre du nouveau découpage administratif qui sera présenté aux deux chambres du parlement».

Dans le même contexte, le ministre a dit que «l'annonce officielle de la liste de promotion des daïras en wilayas déléguées ne relève pas des prérogatives d'un membre du gouverne-



ment», ajoutant que «le président de la République est le seul habilité, par la Constitution, à prendre la décision finale, à travers les mécanismes adoptés tels que le conseil des ministres».

Répondant à la question du député Habibi Touhami relative à la promotion de la daïra d'El Abiodh Sidi Cheikh en wilaya déléguée, dans le cadre du nouveau découpage administratif, M. Bedoui a rappelé que «le mode de création de wilayas déléguées a été défini par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, lors du Conseil des ministres restreint tenu le 27 janvier 2015 consacré au développement dans les wilayas du Sud et des Hauts-plateaux».

La définition des priorités liées à la révision du découpage administratif actuel s'est faite en trois phases, lancées dans les wilayas du sud, a indiqué M. Bedoui.

Dans ce cadre, le ministère de l'Intérieur a veillé, en colla-

boration avec les secteurs concernés, à mettre en œuvre la décision du président de la République de créer 10 circonscriptions administratives au Sud, avec la mobilisation des moyens matériels, humains et financiers nécessaires pour rapprocher l'administration du citoyen et prendre en charge ses préoccupations, a précisé le ministre. Les efforts se poursuivent pour assurer les conditions idoines afin de permettre aux wilayas déléguées du sud d'accomplir pleinement leurs missions, en renforçant leurs prérogatives en matière de mise en œuvre de leurs programmes de développement.

Concernant la daïra d'El Abiodh Sidi Cheikh (El Bayadh), situé à quelque 120 km du chef lieu de wilaya, elle dispose d'atouts qui seront pris en considération lors de la création de daïras déléguées.

Il s'agit de structures et de centres économiques et sociaux dans divers domaines.

Des projets pilotes utilisant les énergies renouvelables prévus dans 55 écoles primaires à la prochaine rentrée scolaire

Le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a annoncé jeudi à Alger le lancement de projets pilotes utilisant les énergies renouvelables au niveau de 55 écoles primaires, en prévision de leur réception à la prochaine rentrée.

Dans son allocution lors de la cérémonie de signature d'un accord de financement pour la substitution des unités d'éclairage public par des lampes économiques dans certaines communes, M.

Bedoui a indiqué que «le ministère a initié des projets pilotes utilisant les énergies propres au niveau de 55 écoles primaires, en prévision de leur réception à la prochaine rentrée».

Rappelant que cette initiative s'inscrit dans le cadre «des travaux de la commission interministérielle chargée de préparer la rentrée scolaire et la formation

professionnelle et sociale», le ministre a souligné que ledit «projet pilote sera financé par la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales».

Une opération de grande envergure a également été lancée au niveau de 14 wilayas côtières pour intégrer les énergies renouvelables au programme d'aménagement des plages, espaces de loisirs et camps d'été, une opération pour laquelle un montant de 600 millions de dinars a été alloué, a-t-il poursuivi.

L'attachement à relever le défi énergétique est motivé par le volume des factures d'électricité qui épuisent les budgets des communes «car représentant 5% de leurs dépenses dont une grande partie concerne l'éclairage public».

A cette occasion, le ministre de l'Intérieur a appelé les élus locaux à consentir davantage d'efforts pour concrétiser la stratégie nationale des énergies re-

nouvelables et faire des collectivités locales un acteur clé dans la généralisation de la transition énergétique, en privilégiant l'utilisation graduelle des énergies propres dans l'ensemble des structures publiques.

À cet effet, il a exhorté les présidents des Assemblées populaires communales (APC) à développer et encourager les projets utilisant les énergies renouvelables, de manière à concourir à la protection de l'environnement, à l'ancrage des valeurs de rationalisation de la consommation énergétique, et à la création d'un nouveau réseau des entreprises économiques dans ce domaine et des postes d'emploi.

L'élargissement de d'utilisation des énergies propres compte parmi les principales questions prévues dans le projet de loi sur les collectivités territoriales qui «sera prochainement soumis au Gouvernement», a-t-il précisé.

PARLEMENT

M. Raouya présente le PLFC 2018 devant le Conseil de la nation

Le ministre des Finances Abdelrahmane Raouya a présenté jeudi le projet de loi de finances complémentaire (PLFC) 2018 devant le Conseil de la nation, lors d'une séance plénière présidée par le président du Conseil Abdelkader Bensalah.

Le ministre a souligné que le PLFC 2018 allait permettre de poursuivre la politique d'appui du budget et de renforcement de la croissance économique.

Le texte vise à mobiliser des affectations financières supplémentaires d'une part et à introduire des dispositions fiscales et autres liées au commerce extérieur, a ajouté le ministre.

Le texte a augmenté les autorisations de programmes de 500 milliards (mlds) de DA par rapport à la loi de finances 2018.

Le montant consacré à cet effet est de 2.770,51 mlds de DA (soit une augmentation de 22 % par rapport à la Loi de finances 2018), a indiqué le ministre.

Les dépenses imprévues dans la LFC 2018 s'élève ainsi à 670,11 mlds de DA.

Ces affectations supplémentaires seront destinées à certains projets d'investissements gelés, notamment le projet de phosphate dans la wilaya de Tébessa et autres projets dans le domaine du transport et de la voie ferrée.

Le ministre a indiqué que le projet de loi a préservé globalement les allocations budgétaires aux mêmes niveaux que la loi de finances 2018, soit 4.584,46 mlds de dinars pour le budget de fonctionnement et 4.043,32 mlds de dinars pour le budget d'équipement.

Le budget global de l'Etat pour l'année 2018, est évalué, dans le cadre du PLFC, à 6.424,5 mlds de DA.

D'autre part, M. Raouya a saisi l'occasion pour rappeler les principaux indicateurs macro-économiques du pays, enregistrés durant les premiers mois de l'année en cours.

Il a ainsi mis l'accent sur la courbe descendante du déficit de la balance commerciale, qui a reculé à 0,86 mlds de dollars entre janvier et avril 2018, contre 3,88 mlds de dollars durant la même période de l'année précédente.

Cette performance est notamment le résultat de la baisse des importations de 4,8% et l'augmentation des exportations des hydrocarbures de 17,8% durant les quatre premiers mois de l'année en cours, selon le ministre.

La fiscalité pétrolière a quant à elle enregistré une augmentation de 22,4% entre janvier et mars 2018 pour atteindre 629,3 mlds de dinars contre 514 mlds de dinars durant la même période de 2017.

L'exposé du ministre a été suivi par la lecture du rapport préliminaire de la commission des affaires économiques et financières du Conseil de la Nation.

La commission a estimé que l'augmentation des autorisations de programmes par la LFC 2018 allait permettre de relancer plusieurs projets d'investissements gelés dans les dernières années ainsi que le lancement de nouveaux projets.

APS

RELIGION

La préservation du référent religieux national sera au centre de la loi d'orientation du secteur des Affaires religieuses

Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aissa, a affirmé jeudi à Alger, que la loi d'orientation du secteur qui sera élaborée, avec l'implication de tous les partenaires, inclura plusieurs clauses visant «la préservation du référent religieux national» basé sur la modération, la tolérance et l'identité nationale.

«Le référent religieux national sera codifié dans la loi d'orientation qui sera présenté au Gouvernement avant la finalisation du plan quinquennal», a indiqué le ministre lors d'une conférence de presse, animée en marge de la conférence nationale des cadres du secteur, affirmant que le projet de loi d'orientation sera élaboré en association avec les différents partenaires et acteurs.

Aussi, il a rappelé que «plusieurs propositions ont été formulées pour l'introduction de certains articles consacrant la préservation du référent religieux contre l'expansion naissante du phénomène sectaire en Algérie», en vue de doter le secteur «d'un outil juridique» visant à juguler ce phénomène. Le ministre a mis en avant la loi de 2016 qui «lutte contre l'évangélisation des Algériens, la conversion religieuse et l'achat des consciences». M. Aissa a relevé une «tendance générale»

prônant «la préservation de l'identité nationale et de la religion de nos aïeux». Par ailleurs, le premier responsable du secteur a annoncé que son département œuvrait, en coordination avec le ministère de la Justice, à la protection de l'Imam au sein de la mosquée, relevant une volonté chez certaines parties de se constituer en associations religieuses, à l'image de celles concernées par la gestion des mosquées. S'agissant du Hadj, le ministre a exprimé le souhait de voir l'Arabie Saoudite



revoir à la hausse le quota de l'Algérie à partir de l'année prochaine, qui devra atteindre 41.000

hadjis par rapport au nombre d'habitants ayant dépassé les 41 millions d'âmes.

URBANISME

Le décret exécutif portant création de l'école nationale des ingénieurs de la ville publié au JO

Le décret exécutif no 18-164 du 14 juin 2018 portant création, organisation, fonctionnement et missions de l'école nationale des ingénieurs de la ville (ENIV) a été publié au journal officiel no 37.

Selon le texte, l'école est un établissement public à caractère administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, dont le siège est fixé dans la wilaya de Tlemcen et peut être transféré en tout autre lieu du territoire national par arrêté du ministre de la tutelle chargé des collectivités locales.

Ainsi, des annexes de l'école peuvent être créées par arrêté conjoint du ministre chargé des collectivités locales et du ministre chargé des finances, lit-on dans le décret.

S'agissant de ses missions citées dans l'article 4, l'école est appelée à assurer la formation, le perfectionnement et le recyclage

des personnels relevant du secteur du ministère chargé des collectivités locales dans les domaines liés à la gestion urbaine et environnementale.

A ce titre, elle est chargée notamment d'assurer la formation des cadres de conception appartenant aux filières «gestion technique et urbaine» et «hygiène, salubrité publique et environnement», ainsi l'organisation des actions de perfectionnement au profit des fonctionnaires de l'administration territoriale, de la formation préparatoire à l'occupation d'un emploi et la formation préalable à la promotion dans certains grades, de participer à l'élaboration et à la validation des programmes de formation initiées par la tutelle dans le domaine de la gestion urbaine et environnementale. Outre ces missions, elle

assure aussi un rôle d'expertise dans les domaines de la gestion urbaine et environnementale, note le même texte. Dans ce cadre, elle est chargée d'assister les collectivités locales dans l'identification et l'expression des besoins de formation, d'analyser la pertinence des plans de formation élaborés par les collectivités locales. Ainsi le texte souligne que l'école est sollicitée également à contribuer au développement de la recherche en organisant tous travaux de recherche, d'étude et d'information dans le cadre de ses missions en relation avec les institutions et les organismes nationaux et internationaux de même vocation.

Il est, à ce titre, précisé que l'accès à l'école est subordonné à un concours sur épreuves ouvert aux candidats par arrêté du ministre chargé des collectivités locales.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Vers l'application graduelle des nouveaux programmes des études en médecine pour la prochaine année universitaire

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelkader Hadjar, a annoncé jeudi à Alger le lancement de l'application graduelle des nouveaux programmes pour les première et deuxième années de médecine pour la prochaine année universitaire 2018/2019.

Répondant à une question orale d'un député du Front El-Moustakbal à l'Assemblée populaire nationale (APN) sur l'ouverture d'une spécialité médicale et paramédicale pour la prise en charge des personnes âgées, M. Hadjar a indiqué qu'il sera procédé à l'application graduelle des nouveaux programmes pour la première et deuxième années de médecine durant la prochaine année

universitaire 2018/2019», ajoutant que les commissions chargées depuis une année de préparer l'opération ont finalisé les démarches nécessaires en mai dernier.

L'opération a été préparée en coordination avec le ministère de la Santé et les parties concernées, notamment les commissions pédagogiques chargées de la formation au niveau régional et national, avec la contribution effective d'experts étrangers spécialisés.

Pour ce qui est de l'ouverture d'une spécialité médicale pour la prise en charge des personnes âgées au niveau des facultés de médecine, le ministre a précisé que «ladite spécialité a été ouverte au niveau de la faculté de médecine d'Oran en

prévision de son ouverture prochaine à Alger, en attendant sa généralisation à d'autres universités».

Il a affirmé que la généralisation de cette spécialité et l'aménagement des services hospitalo-universitaires en moyens nécessaires permettra à l'avenir son ouverture au niveau des hôpitaux remplissant les conditions. A la question d'un député sur l'équivalence du diplôme d'études en langue anglaise pour les étudiants ayant effectué leurs études en Jordanie, M. Hadjar a assuré que le problème a déjà été résolu pour les étudiants ayant formulé des demandes à ce sujet. Le président de l'APN, Saïd Bouhadja a affirmé jeudi que la séance d'aujourd'hui «inter-

vient à la fin de la première session parlementaire ordinaire de la huitième législature», et ce dans le cadre de la concrétisation du contrôle parlementaire sur l'action du gouvernement par le biais de la question orale qui se veut le moyen le plus efficace pour transmettre les préoccupations des citoyens aux membres du Gouvernement en vue de leur prise en charge. Il a estimé que la question orale «est un moyen de communication» entre les membres du Gouvernement et les représentants du peuple et le moyen idoine de coopération entre les pouvoirs législatif et exécutif et de complémentarité pour concrétiser les aspirations du peuple à une vie décente.

SOMMET DE L'UA:

Combattre la corruption pour instaurer un climat propice au développement économique

Les dirigeants africains se pencheront lors du 31^{ème} sommet de l'Union africaine, prévu les 1^{er} et 2 juillet prochain à Nouakchott (Mauritanie), sur l'épineuse question de la corruption pour faire de ce continent un havre de paix, d'intégration et de développement économique.

Placé sous le thème «Remporter la lutte contre la corruption: une voie durable pour la transformation de l'Afrique», ce sommet aura à traiter cette question majeure et cruciale avec pour objectif de parvenir à la prospérité et l'essor économique pour le continent africain.

Le choix du thème de la lutte contre la corruption du sommet, confirme l'engagement et la volonté ferme de l'Union africaine de lutter contre ce fléau à travers la mise en place de différents mécanismes.

De l'avis même du président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, le combat contre la corruption doit être global en 2018, car a-t-il soutenu, la corruption prive l'Afrique de près de 50 milliards de dollars chaque année.

Pour lui, toutes les nations africaines «sont concernées, d'une manière ou d'une autre, à des échelles plus ou moins grandes» par ce fléau.

Selon les chiffres établis par des experts, les ressources détournées par la corruption en Afrique «peuvent, si elles sont investies, suppléer le recours à l'assistance extérieure». L'année 2018 est



appelée ainsi, pour ce haut responsable de l'UA, à être celle du «combat contre la corruption», car a-t-il ajouté, «comme le terrorisme, le combat devrait être global et ne saurait être gagné que par une action collective».

La lutte efficace contre la corruption aiderait l'Afrique à se pencher sur l'investissement massif et la valorisation des ressources humaines, selon la Fon-

dation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF), une agence spécialisée de l'UA en matière de renforcement des capacités.

L'adoption de cette stratégie et de cette feuille de route facilitera le développement du continent à travers la mise en œuvre des plans de développement nationaux, de l'Agenda 2063 et des Objectifs du développement durable (ODD).

ALGÉRIE-BANQUE MONDIALE

Des discussions en cours avec la Banque mondiale pour un fonds de soutien aux startups dans la région MENA

Des discussions entre la Banque mondiale (BM) et le ministère des Finances sont en cours pour mettre en place un fonds de soutien au profit des startups dans la région du Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), a indiqué jeudi à Alger l'économiste en chef de la BM pour cette région, Rabah Arezki. «Des discussions sont en cours entre le ministère des Finances et la Banque mondiale pour développer une plate-forme d'un fonds de soutien au profit des startups de la région MENA», a déclaré à l'APS M. Arezki, en marge du Sommet international des Smarts cities (Villes intelligentes).

S'agissant du potentiel algérien dans le domaine des villes intelligentes, il a assuré que «l'Algérie possède un énorme potentiel de par sa jeunesse talentueuse avide de technologie et peut aller loin dans le domaine de la conception des villes intelligentes». Cependant, a-t-il insisté, pour atteindre ce but, il faut déployer davantage l'internet haut débit fixe et mobile et mettre en pratique le e-paiement (paiement en ligne) et le m-paiement (paiement via le mobile).

ALGÉRIE-CHINE

M. Yousfi et l'ambassadeur de Chine évoquent la coopération dans l'industrie et les mines

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a reçu jeudi à Alger l'ambassadeur de Chine, Yang Guang Yu, avec lequel il a évoqué le renforcement de la coopération bilatérale, essentiellement dans les domaines industriel et minier, a indiqué un communiqué du ministère. M. Yousfi a souhaité, à cet effet, une accélération des discussions en cours sur certains projets de partenariat dans le secteur minier qui comprend des projets stratégiques dont le phosphate et le fer.

De même, le ministre a invité les entreprises chinoises à venir investir dans la fabrication des pièces de rechanges, au regard des «opportunités importantes de l'industrie mécanique en Algérie», a ajouté la même source. Pour sa part, l'ambassadeur de Chine a réaffirmé l'intérêt que porte son pays pour le marché algérien eu égard «au potentiel industriel et minier qu'il offre».

Dans ce sens, il a fait part de la volonté des compagnies chinoises à investir en Algérie, notamment, dans les domaines de l'industrie automobile et des mines.

L'Algérie, pays pionnier dans la lutte contre la corruption

En Algérie, la constitutionnalisation de la lutte contre la corruption a été concrétisée par la mise en place de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLCC), ce qui lui permet de figurer parmi les pays pionniers en Afrique en matière de lutte contre ce fléau qui a tendance à se généraliser à travers le continent et de par le monde.

Elle a déjà institué en 2016 un Organe national de prévention et de lutte contre la corruption, conformément à la Constitution révisée et adoptée en février de la même année.

Cet organe adresse au président de la République un rapport annuel d'évaluation de ses activités liées à la prévention et à la lutte contre la corruption, dans lequel il

mentionne les insuffisances relevées en la matière et des recommandations proposées, le cas échéant.

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika n'a jamais cessé de réitérer la volonté de l'Algérie de lutter contre la corruption.

A cet effet, l'Algérie a adopté plusieurs textes de lois pour mettre à jour son arsenal législatif et a mis aussi en place des organes consacrés à la prévention et à une lutte efficace contre le fléau de la corruption.

En ce sens, la mise en place de l'ONPLCC vient renforcer les autres mécanismes mis en place par les Pouvoirs publics depuis quelques années afin de lutter contre ce fléau.

L'Organe dont les membres sont nommés par le président de la République, a

pour mission principale de proposer et de contribuer à animer une politique globale de prévention de la corruption.

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia avait indiqué lors du 30^{ème} sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, en janvier dernier, à Addis-Abeba, que la lutte contre la corruption était étroitement liée à «la consolidation de l'Etat de droit et de la démocratie, de sorte à ce que le phénomène de la corruption recule à mesure de la progression dans l'édification d'un Etat juste avec des institutions fortes et crédibles».

Au plan international, l'Algérie est l'un des premiers Etats signataires de la Convention des Nations unies contre la corruption, le 9 décembre

2003. Un instrument ratifié en vertu d'un décret présidentiel en date du 19 avril 2004.

Dans le cadre du mécanisme d'évaluation de la mise en œuvre de cette convention, l'Algérie avait fait l'objet en 2013 d'une évaluation par les pairs au titre du premier cycle d'examen qui a porté sur deux chapitres de la Convention des Nations unies contre la corruption, à savoir «l'incrimination, détection et répression» et «la coopération internationale».

Au niveau continental, l'Algérie est représentée par M. Hocine Ait Chaalal, élu au

poste de membre du Conseil consultatif de l'Union africaine sur la corruption l'année dernière, lors de la 31^{ème} session du Conseil exécutif de l'UA.

ALGÉRIE - RUSSIE - AFRIQUE

Partenariat entre une filiale de Sonelgaz et une entreprise russe pour un projet au Soudan

La compagnie algérienne d'engineering de l'électricité et du gaz (CEEG, filiale du groupe Sonelgaz) a contracté récemment un partenariat stratégique avec l'entreprise russe «Machinoimport» pour la réalisation d'un projet au Soudan, indique le magazine Echos du groupe Sonelgaz.

Pour rappel, CEEG est une entreprise chargée de la maîtrise d'œuvre des projets de réalisation d'infrastructures énergétiques.

Ce projet avec le partenaire russe concerne la réalisation d'une centrale thermique au charbon au Soudan d'une capacité de 600 MW. Il comprend également les équipements auxiliaires, à savoir une usine de dessalement d'eau de mer d'une capacité de 50.000 m³/jour, un poste de transformation électrique de puissance 500/220 kv, 105 km de lignes de transport de 220 kv, une zone de stockage du charbon ainsi que d'autres infrastructures d'accompagnement. Dans ce cadre, une première réunion regroupant les représentants des parties concernées (CEEG, la société soudanaise pour la production thermique, le coordinateur



des relations économiques arabo-russes et, en même temps, représentant de la société russe Machinoimport) a été organisée en mai dernier à Alger en vue de trouver une formule d'accord sur le financement de cet important projet et sa mise en œuvre au Soudan.

Les parties participantes à cette réunion ont convenu que CEEG prenne en charge la mise en œuvre des travaux de génie civil et de montage des équipements électromécaniques. De plus, CEEG participera à la mise en service de la centrale et formera les cadres soudanais à l'exploitation et à la maintenance. Elle sera aussi chargée de la réalisation d'une ligne électrique de 220 kv d'une longueur de 105 km avec des équipements produits en Algérie (pylônes, câbles ...). L'entrée du marché africain de l'énergie capte l'attention de CEEG qui souhaite mettre son savoir-faire à la disposition des pays africains. Elle compte prospecter les projets énergétiques potentiels à prendre en charge seul ou en consortium, selon la même source.

ALGÉRIE - ETATS - UNIS

Ould Kaddour évoque les opportunités d'investissements avec des dirigeants de groupes internationaux

Le PDG de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, a eu à Washington une série d'entretiens avec des dirigeants de groupes énergétiques internationaux avec lesquels il a évoqué les opportunités de partenariat dans la production, le transport et la commercialisation des hydrocarbures.

Le patron du groupe pétrolier public qui participe à Washington à la 27^{ème} conférence mondiale sur le gaz, a multiplié les rencontres avec des responsables de compagnies américaines et internationales, dans une démarche visant à promouvoir les investissements de Sonatrach, le cœur battant de l'économie algérienne.

Les discussions avaient aussi pour objectif d'échanger avec les partenaires sur la nouvelle approche de Sonatrach concernant le développement de ses activités, a déclaré le PDG à l'APS en marge de cette conférence.

C'est à ce titre que M. Ould Kaddour a tenu deux rencontres avec les dirigeants d'ExxonMobil, premier groupe pétrolier mondial, intéressé par l'investissement dans le domaine minier algérien.

M. Ould Kaddour s'est entretenu d'abord avec Darren Woods, PDG de la major américaine, puis avec David Maclean et Brad Corson respectivement vice-présidents en charge de l'Afrique et des joint-ventures en amont.

Sur ces discussions, le PDG de Sonatrach a fait savoir qu'une équipe technique de la major américaine se trouvait actuellement à Alger pour examiner « les opportunités de partenariat de nos projets bien précis ».

Il est question, entre autres, d'étudier la possibilité d'exploiter les nouvelles découvertes d'hydrocarbures réalisées par Sonatrach.

Il s'agit de petites découvertes, qui exploitées séparément ne sont pas rentables.

Sonatrach est en quête d'un système qui lui permet de relier ces gisements pour les développer ensemble, a expliqué le PDG qui insiste sur le fait que les projets discutés avec la major américaine sont encore en phase de prospection et que jusqu'ici aucune décision n'a été prise à ce sujet.

Ce qui est certain, c'est que l'implantation d'ExxonMobil en Algérie constituerait une carte de visite pour le pays « et aura un effet bénéfique sur l'attractivité du domaine minier algérien, souligne le patron de Sonatrach

Anadarko : nouveaux projets de développement d'un milliard de dollars

M. Ould Kaddour a saisi l'occasion de son séjour à Washington, pour relancer les discussions déjà lancées avec le groupe américain Anadarko sur le développement de nouveaux puits dans les champs de Hassi Berkine et Ourhoud.

Anadarko, plus grand producteur de brut parmi les partenaires de Sonatrach, produit déjà dans les deux champs.

Selon le PDG, le groupe américain, a promis de présenter une proposition finale sur cet investissement d'un milliard de dollars dans trois semaines au plus tard. Dans le cadre de ses entretiens, le patron de Sonatrach a eu aussi une discussion avec le président de Chevron, en charge de l'approvisionnement et de la commercialisation, Colin Parfitt, qui a exprimé le souhait de son groupe de s'associer au projet de création d'une société de trading lancé par Sonatrach. Chevron veut également continuer de s'approvisionner auprès de Sonatrach en GPL et en d'autres produits pétroliers. M. Ould Kaddour a également rencontré les responsables du groupe nippon, Coo Itochu, spécialisé dans la construction de méthaniers. Au cours de ces discussions Coo Itochu a proposé d'échanger de vieux navires de la flotte Sonatrach contre de nouveaux méthaniers en comptabilisant le différentiel de prix. Coo Itochu a déjà contribué au montage financier relatif à l'acquisition par Sonatrach de deux méthaniers pour le transport du GNL, a-t-il rapporté.

Avec l'italien Enel, Ould Kaddour a eu des discussions sur une cession de participations dans le cadre d'un projet auquel est associé le britannique Petroceltic.

Le PDG a fait savoir que le groupe britannique s'opposait à la reprise de ces actifs par Sonatrach en faisant valoir un accord passé avec Enel qui lui permettrait de racheter les parts du groupe italien en cas de cession d'actions.

Les tractations sur cette session ont été menées avec Alberto Hernandez Garcia-Gallardo, responsable mondial de la division gaz du groupe.

Sonatrach et Enel devraient se rencontrer à nouveau pour poursuivre les discussions sur cette opération.

Hydrocarbures : La nouvelle loi rendra l'investissement en Algérie plus attractif

Le ministre de l'Energie, M. Mustapha Guitouni a déclaré mercredi à Washington que la prochaine loi sur les hydrocarbures, rendra l'investissement dans le domaine minier algérien plus attractif et adapté au contexte international tout en « préservant les intérêts économiques du pays ».

S'exprimant en marge de sa participation à la conférence mondiale sur le gaz, le ministre a indiqué que cette manifestation importante a permis à la délégation algérienne de rencontrer de grands opérateurs avec lesquels elle a échangé sur la promotion du partenariat ainsi que sur l'amendement de la loi sur les hydrocarbures qui devrait doper les investissements dans ce secteur.

« Nous avons transmis l'intérêt porté par l'Algérie aux investissements étrangers » en vue de « reconstituer les réserves et introduire de nouvelles technologies de production », a déclaré le ministre à l'APS.

M. Guitouni a noté que cette révision a été motivée par le besoin de s'adapter au nouveau contexte international après la chute drastique des prix de brut qui a poussé de nombreux pays producteurs à revoir leurs codes des hydrocarbures pour continuer à attirer les investisseurs.

Actuellement ce sont les pays producteurs qui sont en quête d'investissements étrangers.

« La tendance a été inversée « ce n'est plus les entreprises qui se bousculent pour l'investissement à l'international, a-t-il expliqué.



« Il faut se mettre au diapason », et épouser cette dynamique, dira en substance le ministre, rappelant l'exemple de plusieurs pays producteurs qui ont dû revoir leurs lois pour accompagner cette évolution.

Globalement les doléances des compagnies étrangères étaient centrées sur l'aspect fiscal de la loi, la règle dite des 51/49% constituant le cœur de l'actuel code « ne pose pas de problème aux investisseurs étrangers », a tenu à préciser M. Guitouni.

C'est plutôt les lenteurs administratives qui ont été soulevées, a-t-il relevé, en indiquant que son secteur a pris note de l'ensemble des doléances formulées lors des portes ouvertes organisées par l'Agence nationale pour la valorisation des res-

sources en hydrocarbures.

Outre « la fiscalité il y a aussi une bureaucratie devenue obsolète », a poursuivi le ministre qui a fait savoir que l'une des principales doléances des groupes pétroliers porte sur les délais relativement longs entre le dépôt du permis de prospection et l'exploitation.

La réduction de ces délais engage aussi plusieurs secteurs, a-t-il, toutefois, soutenu.

Globalement, la nouvelle loi en discussions, devrait « aller dans le sens de partage de production qui induit par conséquent un partage de risques », a-t-il dit.

Pour autant, le ministre a tenu à expliquer que ce texte est toujours à l'étude et qu'aucune décision n'a

été prise à ce sujet. « On ne peut pas garder une fiscalité statique qui a montré ses limites. Ce qui est sûr c'est qu'on veillera aux intérêts de notre pays, tout en assurant le principe gagnant-gagnant », a déclaré M. Guitouni.

Dans le même contexte, le ministre a indiqué qu'il a été convenu d'approfondir avec la Sonatrach les discussions tenues à Washington avec des groupes internationaux sur les opportunités d'investissement en Algérie.

Il a soutenu que le groupe pétrolier public doit consentir de lourds investissements auquel il ne pourra pas faire face seul, d'où le recours au partenariat étranger.

Le ministre qui a restitué les messages de la conférence sur le gaz qui se poursuit à Washington a insisté sur le facteur de l'innovation, largement évoqué durant cet événement.

C'est grâce à la technologie que plusieurs pays ont réussi à optimiser leur production et à renforcer la protection de l'environnement tout au long de la chaîne gazière, a-t-il résumé.

De même il a estimé qu'il était primordial de diversifier le bouquet énergétique du pays car il y va « de l'avenir des générations futures », a affirmé le ministre.

M. Messahel reçoit le Secrétaire d'Etat Adjoint des Etats Unis d'Amérique

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a reçu jeudi à Alger, le Secrétaire d'Etat Adjoint des Etats-Unis d'Amérique, John Sullivan.

L'audience, qui s'est déroulée au siège du ministère des Affaires étrangères en présence des membres des deux délégations, a été une occasion pour les deux parties de passer en revue l'état de la coopération bilatérale et les questions politiques régionales et internationales d'intérêt commun.

Les deux responsables ont présidé par la suite l'ouverture

officielle des travaux de la 5^{ème} session du Dialogue bilatéral algéro-américain sur la lutte antiterroriste qui porteront sur « un échange de vues et d'analyses sur la situation politique et sécuritaire au Maghreb et au Sahel ainsi que sur la coopération en matière de lutte contre le terrorisme, y compris les menaces que font peser l'extrémisme violent, le retour des combattants terroristes étrangers et le crime organisé transnational ». Les deux pays entretiennent ce dialogue depuis de nombreuses années.

WGC 2018 : Le PDG de Sonatrach participe à un panel sur l'énergie durable

Le P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, a été l'orateur principal d'un panel sur l'énergie durable, organisé en marge de la conférence mondiale sur le gaz à Washington, pour discuter des défis de la pauvreté énergétique et des moyens de promouvoir une prospérité partagée.

M. Ould Kaddour a animé ce panel aux côtés de la sénatrice d'Alaska, Lisa Murkowski, de la représentante spéciale du SG de l'ONU pour l'énergie durable, Rachel Kyte, et du directeur de Stanford Natural Gas Initiative, Mark Zoback. L'accent a été mis lors de cette session de la conférence sur la pauvreté énergétique, devenue un frein au développement pour des millions de personnes dans le monde. Elle a permis aussi d'apporter certaines réponses à la problématique de la disponibilité de l'énergie.

Le gaz, une énergie propre, pourrait occuper une place importante dans le futur mix énergétique et aider à ac-

croître l'accès à l'énergie en quantités suffisantes et à des prix abordables, a-t-on souligné lors de ce panel.

Intervenant à ce sujet, M. Ould Kaddour a précisé que son groupe travaillait pour renforcer le potentiel énergétique du pays et à satisfaire la demande sans cesse grandissante du marché local. L'objectif étant de se hisser au top cinq des groupes énergétiques internationaux, a-t-il dit. En tant que compagnie socialement responsable, le groupe est en train d'investir dans le sud du pays pour améliorer la formation des jeunes et partant leur employabilité, a fait remarquer le P-dg de Sonatrach. Evoquant le rôle du gaz dans la satisfaction des besoins énergétiques du pays, M. Ould Kaddour a expliqué que l'Algérie avait opté depuis son indépendance au renforcement des infrastructures de gaz et d'électricité pour améliorer la qualité de vie de ses citoyens. Actuellement près de 60% de la population est rac-

cordée aux réseaux de distribution de gaz. La demande gazière interne est passée ainsi de 20 milliards de M3 en 2000 à 40 milliards en 2016. La demande du marché local devrait progresser à 48 milliards de M3 en 2020 et à 70 milliards de M3 en 2030. L'Algérie pionnière dans l'industrie gazière, en particulier le GNL, compte investir 20 milliards de dollars durant les cinq prochaines années pour développer de nouveaux gisements gaziers et renforcer les capacités de transport et de liquéfaction du gaz. Sur le plan externe, « le gaz algérien a joué un rôle majeur dans l'intégration régionale » à travers les deux gazoducs alimentant l'Europe, via le Maroc et la Tunisie, a noté le PDG. Transmed et le GME (Gazoduc Maghreb-Europe) avec respectivement des capacités de 32 milliards de M3 et 11,5 milliards de M3, génèrent des revenus à ces pays, tout en les alimentant en gaz, a-t-il relevé.

ALGÉRIE - ETATS - UNIS

Réunion à Alger de la 5^{ème} session du dialogue algéro-américain sur les questions sécuritaires et la lutte antiterroriste

La 5^{ème} session du dialogue algéro-américain sur les questions sécuritaires et la lutte antiterroristes, s'est tenue jeudi à Alger, sous la co-présidence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel et le secrétaire d'Etat américain adjoint, John Sullivan.

Intervenant lors de cette réunion, M. Messahel a fait remarquer que cette session se tient dans un contexte régional marqué par «d'importants défis» porteurs de menaces pour la paix et la sécurité régionale et internationale, citant la radicalisation, l'extrémisme violent et le terrorisme.

«Nous aurons également l'occasion durant cette cinquième session de notre dialogue de passer en revue l'évolution récente des situations conflictuelles notamment, en Libye, au Mali, au Sahel, et dans la région, avec l'objectif de conjuguer nos efforts en faveur de la promotion de solutions pacifiques conformes au droit international et dans le respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'intégrité territoriale et de l'unité de ces pays en insistant sur la non-ingérence dans leurs affaires intérieures», a-t-il déclaré.

Pour sa part, le responsable américain a indiqué que cette réunion constitue une opportunité pour aborder les différents défis qui interpellent les deux pays, dont celui de la lutte contre le terrorisme, précisant que le volet sécuritaire constitue un des axes importants de la coopération bilatérale.

«Les Etats-Unis sont fiers de coopérer avec l'Algérie pour faire face à la menace terroriste et approuvent sa disponibilité



à partager son expérience acquise en matière de lutte contre le fléau du terrorisme avec d'autres pays», a-t-il dit, ajoutant que son pays était également reconnaissant envers l'Algérie «pour son leadership dans la restauration de la paix et de la sécurité dans la région, particulièrement en Libye et au Mali et pour ses efforts au niveau du Forum global de lutte contre le Terrorisme (GCTF)».

Par ailleurs, M. Sullivan a relevé que la coopération algéro-américaine ne se limite pas au volet sécuritaire, exprimant, dans ce contexte, le souhait de

son pays d'élargir la coopération économique avec l'Algérie à d'autres secteurs, à travers, notamment, l'intensification des investissements et des relations commerciales entre les deux pays.

«Nous accordons également une grande importance aux échanges entre les citoyens des deux pays comme vecteur de renforcement des relations bilatérales», a-t-il, en outre, ajouté.

A l'issue de la cérémonie d'ouverture, M. Messahel a remis à M. Sullivan une copie du traité d'amitié algéro-américain signé entre les deux pays en 1795.

Messahel se félicite de la qualité des relations «exceptionnelles» qui unissent les deux pays

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel s'est félicité jeudi à Alger de la qualité des relations «exceptionnelles» qui lient l'Algérie aux Etats-Unis d'Amérique, dont le dialogue sur les questions sécuritaires et la lutte antiterroriste est une «illustration de la qualité de ces relations».

«Je tiens tout d'abord à me féliciter de la qualité des relations exceptionnelles qui unissent nos deux pays, dont ce dialogue est une illustration en ce qu'il nous permet de développer et d'approfondir la concertation et la coopération sur une liste de thèmes en constante progression», a déclaré M. Messahel lors de la 5^{ème} session de ce dialogue qu'il a coprésidé avec le Secrétaire d'Etat américain adjoint, John Sullivan.

Il a, à cette occasion, réitéré toute l'importance qu'attache l'Algérie à la «poursuite et au renforcement» de ce dialogue qui a «permis de mieux apprécier nos préoccupations respectives sur les questions d'intérêt commun abordées dans ce cadre et de générer des dynamiques de coopération mutuellement bénéfiques entre certaines de nos institutions».

«Autre maillon important de notre coopération, le dialogue militaire dont la huitième session s'est tenue à Alger au mois de février dernier, et qui a permis aux responsables de ce secteur de mesurer les progrès enregistrés dans la voie de la coo-

pération bilatérale et de tracer les perspectives pour leur renforcement», a noté M. Messahel, relevant que «cette évolution positive des échanges dans des domaines aussi importants est rendue possible par la qualité satisfaisante des relations bilatérales que nos deux pays tiennent à entretenir».

Le chef de la diplomatie algérienne a, à cet égard, réaffirmé la volonté de l'Algérie «de développer ces relations et de les élargir à de nouveaux domaines d'intérêt commun dans un esprit de partenariat, de respect mutuel et d'amitié», citant en particulier, le secteur économique.

Dans ce contexte, M. Messahel a fait observer que l'Algérie «poursuit ses efforts en vue de créer des conditions plus propices aux investissements offrant ainsi aux entreprises américaines de nouvelles opportunités d'investissements productifs, aussi bien dans le domaine des hydrocarbures que dans d'autres secteurs», appelant ces entreprises à saisir ces opportunités. Revenant sur cette nouvelle session du dialogue sécuritaire entre les deux pays, le ministre a relevé qu'elle «se tient dans un contexte régional marqué par d'importants défis porteurs de menaces pour la paix et la sécurité régionales et internationales et sur lesquels nous aurons à partager nos vues et nos analyses».

Parmi ces défis, M. Messahel a cité les phénomènes

de radicalisation et d'extrémisme violent ainsi que la menace terroriste «qui s'étendent en dépit de la mobilisation internationale pour les combattre et les contenir», notant que le terrorisme «continue de causer des pertes de vies dans de nombreux pays, notamment dans la bande sahélo-saharienne, mais également dans d'autres régions épargnées jusque-là».

«Le retour des combattants terroristes étrangers représente aussi une grave menace pour les pays d'origine mais aussi pour beaucoup d'autres pays, en particulier ceux souffrant de la faiblesse et de la rareté des moyens pour les combattre», a-t-il dit, précisant que la densification de la relation entre les groupes terroristes et le crime organisé transnational, «met à la disposition des uns et des autres des moyens financiers considérables».

Evoquant la migration illégale, le ministre a indiqué qu'elle «s'impose de plus en plus comme une menace sérieuse dans de nombreuses régions du monde», ajoutant que «c'est une menace qui préoccupe fortement l'Algérie, devenue un pays d'accueil recevant «régulièrement d'importants flux de migrants acheminés par des groupes criminels» vers les frontières sud du pays.

M. Messahel a affirmé que cette nouvelle session du dialogue algéro-américain sera l'occasion de passer en revue «l'évolution récente»

des situations conflictuelles notamment en Libye, au Mali, au Sahel et dans la région, avec l'objectif de conjuguer les efforts de l'Algérie et des Etats-Unis «en faveur de la promotion de solutions pacifiques conformes au Droit international et dans le respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'intégrité territoriale et de l'unité de ces pays en insistant sur la non-ingérence dans leurs affaires intérieures».

Abordant la lutte contre le financement du terrorisme, le ministre a noté qu'il s'agit d'une autre question «urgente» qui interpelle l'ensemble de la communauté internationale, rappelant la tenue, à Alger en avril dernier, d'une conférence africaine sur la lutte contre le financement de ce fléau.

Par ailleurs, M. Messahel a indiqué que l'Algérie, «qui a mené une politique réussie de réconciliation nationale et de dé-radicalisation croit fermement aux valeurs du vivre-ensemble en paix au sein des sociétés et entre les Nations», ajoutant que cette politique a été initiée, conduite et menée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

«A l'initiative de l'Algérie et entérinée par l'Assemblée générale des Nations unies, le monde a célébré le 16 mai dernier, et pour la première fois, la Journée mondiale du vivre-ensemble en paix», a-t-il rappelé.

SELON UN RAPPORT AMÉRICAIN L'Algérie demeure un pays de transit et de destination pour l'immigration clandestine

L'Algérie demeure un pays de transit et de destination pour l'immigration clandestine provenant essentiellement des pays d'Afrique subsaharienne, indique le rapport annuel du département d'Etat sur le trafic des personnes, publié jeudi à Washington.

L'Algérie fait toujours face au flux d'immigrés qui entrent clandestinement dans le pays avec l'aide des réseaux de passeurs et de contrebandiers, constate ce rapport qui évalue les progrès annuels réalisés par les pays dans la lutte contre la traite des personnes.

De nombreux migrants, échouant à rejoindre l'Europe, restent en Algérie, note ce document.

Certains d'entre eux qui ont des dettes à régler aux passeurs sont susceptibles d'être réduits au travail forcé et à la prostitution pour payer leur traversée à ces réseaux criminels.

Le rapport note que l'Algérie a maintenu en 2017 les efforts engagés pour la protection des migrants en identifiant 33 victimes de la traite des personnes, dont 19 hommes et 14 femmes, contre 65 victimes potentielles identifiées en 2016.

Au cours de la période sous revue, «le gouvernement a déployé des efforts considérables en augmentant le nombre d'enquêtes et de poursuites engagées contre des trafiquants présumés, en identifiant 33 victimes et en formant davantage de praticiens judiciaires», souligne ce rapport mondial présenté par le secrétaire d'Etat Mike Pompeo.

En matière de poursuites «le gouvernement a également redoublé d'efforts pour enquêter et poursuivre les contrevenants», relève le département d'Etat rappelant que l'Algérie a criminalisé le travail forcé et le trafic du sexe en vertu de l'article 5 de son code pénal.

En 2017, des enquêtes ont été menées sur quatre affaires impliquant 26 trafiquants présumés, alors que vingt-deux accusés ont été poursuivis en justice pour trafic de personnes, rappelle le document.

Dans le cadre de ces efforts, la direction générale de la sûreté nationale a maintenu six brigades de police opérationnelles pour surveiller l'immigration clandestine et la traite des êtres humains et a mobilisé 50 autres brigades spécialisées pour lutter contre les crimes commis contre les enfants, y compris ceux liés au trafic de personnes.

L'Algérie qui œuvre activement dans le cadre d'Afripol pour renforcer la coordination des pays africains en la matière contribue également aux bases de données d'Interpol sur la traite des êtres humains et le trafic de migrants, relève le département d'Etat.

Le rapport a mis en exergue la mise en place du Comité Interministériel chargé de coordonner les activités liées à la prévention et à la lutte contre la traite des personnes qui a été doté d'un budget et d'un mandat à cet effet.

Pour la deuxième année consécutive, l'Algérie a été classée dans la liste de surveillance Tier 2.

Ce classement comprend quatre catégories à savoir catégorie 1, catégorie 2, liste de surveillance de la catégorie 2 et catégorie 3.

Les classements de 2017 et 2018 représentent une amélioration comparés à celui de 2016 où elle a figuré à la troisième catégorie.

L'Algérie avait, alors, contesté officiellement ce classement, estimant que l'appréciation du département d'Etat était «loin de résulter d'une évaluation rigoureuse» de la situation et ne «rendait pas certainement justice à la posture claire et active de l'Etat algérien sur cette problématique».

Pour rappel, ce classement mondial est fondé davantage sur l'ampleur des efforts menés par les pouvoirs publics pour lutter contre la traite des personnes que sur l'étendue du problème dans le pays, selon les précisions du département d'Etat.

D'ailleurs, la Catégorie 1, classement le plus élevé, ne signifie pas que la traite des personnes n'existe pas dans les pays en question ni que ces pays appliquent des mesures suffisantes pour lutter contre ce phénomène. Elle indique plutôt que les autorités ont constaté l'existence de ce trafic, qu'elles ont déployé des efforts pour régler le problème et qu'elles se conforment aux normes minimales de la loi américaine sur la protection des victimes de la traite (TVPA), adopté en 2000.

GROUPEMENT TERRITORIAL DE LA GENDARMERIE NATIONALE D'ALGER: Organisation de portes ouvertes au public à la forêt de Bouchaoui



Le Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger a organisé jeudi des portes ouvertes au public au niveau de la forêt de Bouchaoui afin d'activer l'action de proximité de ce dispositif et de renseigner le citoyen de manière directe sur le rôle et les missions de la Gendarmerie dans divers domaines, a indiqué le commandement du groupement territorial de la Gendarmerie nationale à Alger, le colonel Abdelkader Berrahah.

L'organisation de cet événement «vis à activer l'action de proximité et de développer une confiance entre le citoyen et la Gendarmerie nationale qui est une institution républicaine veillant à la protection du citoyen et à ses biens dans toutes les conditions et les situations», a indiqué le colonel Abdelkader Berrahah dans une allocution prononcée en marge de l'inauguration de cet événement. Tous les efforts déployés par le Commandement de la Gendarmerie nationale s'inscrivent dans le cadre des démarches entreprises par le Haut Commandement de l'Armée populaire nationale afin de mettre en place les fondations permettant de construire des institutions modernes en mesure de réagir aux exigences de la situation et de faire face aux prochains défis au vu des développements survenus dans les nombreux domaines auxquels s'occupe le système de défense national, a-t-il ajouté.

Le colonel Berrahah a souligné, avant l'ouverture de cette manifestation qui s'est déroulée en présence du wali d'Alger, que la contribution de la Gendarmerie nationale dans la promotion de la culture de défense des acquis et du sentiment de la sécurité chez le citoyen «s'inscrit dans le cadre des priorités et les devoirs de ses éléments à travers leur engagement et leur dévouement dans l'accomplissement de leurs missions».

Ces portes ouvertes constituent une opportunité pour l'ensemble des jeunes désirant rejoindre le dispositif de la Gendarmerie nationale, ses écoles, et ses instituts spécialisés afin de se renseigner sur les conditions d'admission et de recrutement, a indiqué la chargée de communication du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, le lieutenant Ounis Souad.

CONSTANTINE : La Gendarmerie bénéficie d'un nouveau matériel d'intervention pour davantage d'efficacité

Le groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Constantine vient de bénéficier d'un nouveau matériel d'intervention pour davantage d'efficacité sur le terrain, a-t-on appris, jeudi, auprès de responsables de ce corps de sécurité à l'occasion de «portes ouvertes» sur la gendarmerie nationale.

Il s'agit d'un dispositif de dépistage d'alcool dans l'air que les services de la Gendarmerie nationale opérant à Constantine viennent d'acquiescer pour appuyer les actions de contrôle et d'intervention et de prévention des accidents de la route, a indiqué le commandant Samir Bellout, responsable de la brigade de la sécurité routière.

«Cet équipement de pointe affiche en un temps record (3 secondes environ) des résultats précis et fiables sur le taux d'alcool chez le conducteur mis à l'examen, et ce dans pratiquement toutes les conditions environnementales», a précisé le commandant Bellout.

Le responsable de la brigade de la sécurité routière auprès du groupement territorial de Constantine a également fait part de l'acquisition d'un matériel de pointe pour le pesage de véhicule de type poids-lourd.

L'acquisition de cet équipement, opérationnel à Constantine depuis environ 2 mois, s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Etat pour lutter contre les agres-

TAMANRASSET : Divers projets pour améliorer le cadre de vie dans les régions frontalières

Diverses opérations de développement ont été retenues en faveur des régions frontalières relevant de la wilaya de Tamanrasset, pour répondre aux attentes de la population locale et contribuer à l'amélioration de son cadre de vie, a-t-on appris jeudi des services de la wilaya.

Inscrits au titre des programmes de développement de l'investissement, de soutien à la croissance économique et du fonds spécial de développement des régions du Sud, au profit des communes frontalières d'In-Guezam et Tin-Zaouatine (400 km et 500 km du chef lieu de wilaya), ces projets sont appelés à booster l'action de développement dans ces régions et de contribuer à la création d'emplois.

La daïra de Tin-Zaouatine a ainsi enregistré la réception de six salles de cours, la finalisation d'études et de suivi de deux autres salles du cycle primaire, accompagnées d'un logement de fonction, dans la localité d'In-Ghessane, ainsi que la réception d'un projet de groupe scolaire, son raccordement aux divers réseaux, et la réalisation de deux salles de cours dans les localités de Toundert et In-Ghessane.

La commune s'est également vue accorder des projets d'amélioration de l'approvisionnement en eau potable et d'irrigation agricole, à la faveur de l'extension du réseau d'AEP aux différents quartiers la composant, la réhabilitation et l'extension du réseau d'assainissement et la réhabilitation de puits pastoraux.

A ces opérations s'ajoutent le lancement d'une opération de réhabilitation de la maison de jeunes de la localité de Toundert, la restauration du stade communal et le parachèvement d'une salle polyvalente, des projets que la population locale estime d'un grand apport à la dynamique de développement dans cette vaste région du grand Sud du pays, hormis le problème de l'axe routier Tin-Zaouatine/Tamanrasset dont la prise en charge est toujours attendue.

De larges espoirs sont fondés par la population locale sur le parachèvement des tronçons de cet axe névralgique de 500 km, pour le désenclavement des régions de cette commune et la promotion de leurs conditions de vie par, outre l'amélioration des services, l'acheminement des différents biens et marchandises, l'amélioration de la prise en charge médicale lors des évacuations de malades dans de bonnes conditions.

Un membre de l'Assemblée populaire de la wilaya de Tamanrasset, Boudjemâa Belaoui, habitant de cette commune, a indiqué que de larges perspectives sont fondées sur la moder-



nisation de la route Tin-Zaouatine/Tamanrasset au regard de son impact positif sur le développement de la région, en plus de l'électrification de certains quartiers, réalisés depuis 2004, à l'instar des quartiers Tenessa et El-Wiam El-madani, et l'auberge de la ville en attente également de son électrification et équipement pour ouvrir ses portes. Entre autres attentes formulées par la population locale, cet élu a évoqué la suggestion d'ouverture d'antennes des entreprises Sonelgaz et Algérie-Télécom, afin d'améliorer les prestations offertes à leurs clients dans la région.

Plus d'une vingtaine de projet en cours à In-Guezam

D'importantes opérations de développement, pour un financement de plus de 276 millions DA, sont également retenues en faveur de la commune d'In-Guezam, dans le cadre des efforts visant l'amélioration du cadre de vie du citoyen. Ces projets de développement consistent en le raccordement des nouveaux quartiers au réseau d'assainissement, l'extension du réseau d'eau potable aux quartiers Kounta Ouest et Est, El-Brarik et le centre ville d'In-Guezam, qui a bénéficié aussi d'actions d'embellissement et de création d'espaces verts.

Il est relevé également la réalisation en cours d'une étude pour la réalisation en extension de quatre (4) salles de cours, la poursuite des travaux de réalisation d'un lycée, en vue de permettre,

outre la scolarisation des enfants de la région, le rapprochement de parcs établis secondaires aux filles de la région et de leur permettre de poursuivre leur enseignement.

La commune s'est dotée de moyens et d'équipements pour l'amélioration du cadre de vie, dont l'aménagement de l'artère principale de la ville, le revêtement de la route reliant la cité des 600 logements, l'extension de l'éclairage public, le renforcement du parc roulant de la commune en véhicules, et l'acquisition d'un tracteur et de citernes pour l'approvisionnement en eau potable.

Elle s'est vue accorder d'autres opérations consistant notamment en une salle de soins accompagnée d'un logement de fonction, en plus de la réalisation et l'équipement de puits pastoraux au profit des éleveurs de la région.

En dépit des efforts de développement consentis, tous secteurs confondus, la commune d'In-Guezam demeure, selon Bassi Taguida (membre du mouvement associatif local), en quête de nouveaux projets à même de répondre aux attentes de la population, notamment celles liées à la réalisation d'une gare routière et à l'organisation des activités commerciales par la création d'un marché de proximité couvert.

D'autres suggestions ont été citées par Taguida, dont la réalisation d'un collège pour atténuer la surcharge de l'unique établissement moyen de la commune, ainsi l'ouverture d'une antenne commerciale de l'entreprise Sonelgaz.



sions ciblant l'état des infrastructures de base (autoroute notamment), a précisé le même responsable.

Unique en son genre sur le territoire Est du pays, cet équipement est doté d'applications ultramodernes permettant l'affichage du poids sur un document officiel et un contrôle fiable de l'état des pneus, a ajouté le même responsable. Dans ce sens, le commandant Bellout qui a fait part d'un recul considérable du nombre des accidents de la route enregistrés durant les 5 premiers mois de l'an-

née 2018, comparativement à la même période de l'année 2017 (53 accidents en 2018 contre 96 accidents en 2017, soit une régression de près de 45%), a mis l'accent sur l'importance de la sensibilisation et de la répression également dans la lutte contre ce phénomène.

A l'ouverture de cette manifestation devant se poursuivre jusqu'à samedi prochain, le commandant du groupement territorial de Constantine a mis l'accent, dans une allocution prononcée sur l'importance de ce genre de rencontre devenue une tradition bien ancrée dans le mode opératoire de ce corps de sécurité, sur la consolidation de la relation avec le citoyen, un facteur, a-t-il considéré, qui demeure déterminant dans l'instauration de la paix et de la sécurité. Cette manifestation a été marquée par l'organisation de plusieurs activités d'information et de communication auprès de citoyens venus nombreux visiter l'exposition organisée par les services de la gendarmerie nationale.

Un exercice d'exhibition des compétences et performances d'intervention des gendarmes a été, en outre, organisé à l'occasion de cette manifestation qui a été mise à profit pour rendre hommage à des retraités du secteur et offrir des chaises roulantes à des enfants handicapés.

TÉBESSA : Baisse du nombre d'accidents de la route durant les 4 premiers mois de 2018

Une baisse du nombre d'accidents de la route a été enregistrée par les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Tébéssa entre le début du mois de janvier et le 30 avril 2018, par rapport à la même période de l'année dernière, a révélé jeudi ce corps de sécurité.

Selon les explications fournies à l'occasion des journées «portes ouvertes» sur la Gendarmerie nationale, organisées du 27 au 30 juin à la maison de la culture Mohamed Chebouki, 52 accidents de la circulation ont été enregistrés durant les 4 premiers mois de l'année en cours, contre 59 accidents au cours de la même période de l'année 2017.

Ces accidents ont occasionné le décès de 15 personnes en 2018, contre 16 en 2017, a-t-on encore ajouté, soulignant que pas moins de 123 individus ont été blessés en 2018, contre 122 en 2017, durant la même période.

Les mêmes services de sécurité ont également rappelé que les automobilistes sont toujours à l'origine de ces accidents mortels, notamment pour non-respect du code de la route, soulignant que les services de la Gendarmerie nationale organisent régulièrement des journées de sensibilisation au profit des conducteurs.

«Les journées portes-ouvertes sur la gendarmerie nationale visent à se rapprocher des citoyens et leur permettre de connaître de près toutes les missions de ce corps de sécurité» a



indiqué, à l'APS, le commandant du groupement régional de la gendarmerie nationale, le colonel Hmida Ahmaïda.

Il a affirmé que cette manifestation est devenue une tradition visant à établir une étroite communication entre la gendarmerie nationale et les différents segments de la société, afin de renforcer les relations avec le citoyen

et lui permettre de se rapprocher de ce corps de sécurité et connaître ses activités et missions.

A cet effet, plusieurs stands ont été organisés à l'occasion, où les visiteurs ont reçu des explications sur les activités de la gendarmerie nationale, en plus de la projection d'un documentaire intitulé «La Gendarmerie nationale, Modernité et professionnalisme».

EL BAYADH : Un mort et quatre blessés dans un accident de la route à El Banoud

Une personne a trouvé la mort et quatre autres ont été blessées dans un accident de la circulation, survenu dans la commune d'El Banoud, à l'extrême-sud de la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris jeudi des services de la protection civile. L'accident s'est produit, mercredi en fin après midi, à une distance de 180 km de la commune d'El Banoud, à l'extrême-sud de la wilaya d'El Bayadh, en direction de la wilaya d'Adrar, suite au dérapage et renversement d'un véhicule

touristique. La victime, une jeune de 34 ans, est morte sur le coup alors que les blessés (trois enfants et un adulte) ont été évacués vers la polyclinique de Zaouia Debbagh de Tinerkouk, dans la wilaya limitrophe d'Adrar et vers l'hôpital de Labiodh Sidi Cheikh pour recevoir les soins.

La dépouille mortelle de la victime a été déposée à la morgue du même hôpital. Une enquête a été ouverte sur les circonstances de cet accident de la route.

BLIDA : Plusieurs réseaux criminels neutralisés depuis le début de l'année

Plusieurs réseaux criminels activant dans le trafic de drogues, la falsification de documents officiels et de monnaie et la contrebande de pièces archéologiques ont été neutralisés depuis le début de l'année par le Groupement territorial de la gendarmerie nationale à Blida, a-t-on appris jeudi auprès de ce corps sécuritaire.

Parmi ces réseaux, mis hors d'état de nuire, un bilan des activités de ce corps, rendu public à la faveur de journées «portes ouvertes», a cité un réseau de trafic de drogues, dont la neutralisation a permis la saisie de pas moins de 60 kilos de kif traité, en plus de l'arrestation de neuf personnes impliquées.

La même période a également enregistré la mise hors d'état de nuire d'un réseau spécialisé dans le faux et usage de faux, parallèlement au trafic de comprimés psychotropes. L'arrestation de ses membres a permis la saisie de 42 faux certificats médicaux utilisés pour acquérir des psychotropes, outre 360 comprimés psychotropes.



Un autre réseau (de six individus) de contrebande de pièces archéologiques a aussi été neutralisé à la période indiquée, avec à la clé, la saisie de trois statuts de l'époque pharaonique, outre des pièces de monnaie de valeur.

Au volet de la protection de la santé publique, les patrouilles de contrôle du Groupement territorial de la gendarmerie nationale de Blida ont saisi 150 qx de produits alimentaires périmés, d'une valeur globale de plus de 10 millions de dinars, au niveau du marché hebdomadaire de Boufarik.

En procédant à l'ouverture de ces journées d'information, en compagnie des

autorités locales civiles et militaires, le commandant du Groupement territorial de la gendarmerie, le lieutenant-colonel Mokhtar Zeroual a loué le niveau de professionnalisme atteint par ce corps sécuritaire, «renforce ces dernières années par nombre d'équipements et de nouvelles technologies, d'une contribution certaine dans la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes», a-t-il indiqué.

Il a également souligné l'intérêt dévolu, par le corps de la Gendarmerie nationale, à la formation de la ressource humaine, pour qu'elle soit au diapason des développements en cours

dans le domaine de la lutte contre le crime.

Ces «portes ouvertes», abritées par le centre d'information territoriale «Chahid Mohamed Madhi» de Beh Sebt, sont une opportunité offerte pour consolider «notre relation avec le citoyen en tant que partenaire essentiel dans l'équation sécuritaire» a-t-il ajouté.

La première journée de cette manifestation de trois jours, a été marquée par une affluence nombreuse de citoyens venus s'informer de plus près sur les différents services de ce corps sécuritaire, de même que sur les moyens et équipements utilisés, par ses éléments, dans leur travail.

De nombreux visiteurs n'ont pas hésité à se faire prendre en photos avec un hélicoptère exposé à l'intention du public. Des exhibitions en self défense et arts de combats mettant en exergue les grandes aptitudes physiques des éléments de la Gendarmerie nationale ont été également présentées au public, en marge de ces «portes ouvertes».

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ : Interpellation de 26 personnes et saisie de psychotropes, stupéfiants et armes prohibées à Alger et Oran

Les forces de police de sûreté de wilaya d'Alger et d'Oran ont mené des opérations de recherche à travers leurs secteurs de compétence qui ont permis l'interpellation de 26 individus suspects impliqués dans divers délits, indique vendredi un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Les forces de police de la sûreté de wilaya d'Alger ont effectué récemment des descentes dans plusieurs quartiers de la capitale, lesquelles se sont soldées par la récupération de 426 comprimés psychotropes, une quantité de cannabis traité, des armes blanches et l'arrestation de 23 individus suspects impliqués dans ces divers délits.

Par ailleurs, les forces de police de la sûreté de wilaya d'Oran ont interpellé trois (3) individus suspects pour une affaire liée au trafic de psychotropes et récupéré 440 comprimés.

OUARGLA : 470 enfants nécessiteux bénéficieront de camps d'été sur le littoral



Pas moins de 470 enfants de la wilaya d'Ouargla, issus de familles nécessiteuses, bénéficieront à compter de juillet prochain de camps d'été sur le littoral, a-t-on appris jeudi des responsables de la direction de l'Action sociale et de la Solidarité (DASS). Ciblant des enfants âgés de 8 à 12 ans, issus des 21 communes de la wilaya, cette opération, regroupant dans un premier contingent 200 estivants, sera scindée en sessions d'une quinzaine de jours dont le départ est prévu le 5 juillet en direction des plages de la wilaya d'Annaba, a précisé le directeur du secteur, Salim Saâd.

Le deuxième contingent ralliera le 20 juillet prochain les plages de Jijel, a ajouté le responsable en signalant que le ministère de tutelle prend en charge le transport, l'hébergement et la restauration de ces jeunes estivants au niveau des établissements spécialisés relevant du secteur.

Selon le DASS d'Ouargla, des places seront, en cas d'excédents d'espaces au niveau des camps, retenus pour les élèves lauréats, dont les responsables des collectivités locales se chargeront du recensement, de l'établissement des listes des bénéficiaires et des dispositions de leur transport.

Quelque 70 places ont également été accordées par l'entreprise Sonatrach pour la catégorie d'enfants issus de familles nécessiteuses, leur permettant de profiter de séjours au niveau de la ville côtière de Collo (wilaya de Skikda).

La DASS s'emploie, outre cette opération d'organisation de vacances d'été pour les enfants nécessiteux, à la prise en charge actuellement de 12.263 personnes aux besoins spécifiques, dont 4.729 handicapés-moteurs, 4.307 déficients mentaux, 1.859 non-voyants, 1.032 sourds ou malentendants et 336 personnes à multiples infirmités.

Pas moins de 4.400 enfants et jeunes, âgés de 8 à 16 ans, de la wilaya d'Ouargla, bénéficieront aussi de colonies de vacances sur le littoral cet été, à l'initiative de la direction de la Jeunesse et des Sports, selon le directeur du secteur, Boubekeur Chethouna.

APS

FUSILLADE: «Une attaque» contre des «journalistes innocents»

La porte-parole du président américain Donald Trump a dénoncé jeudi une «violente attaque contre des journalistes innocents», après la fusillade dans une salle de rédaction d'un journal à Annapolis, dans le Maryland, qui a fait au moins cinq morts.

Je «condamne fermement un acte diabolique d'une violence insensée à Annapolis», a écrit sur Twitter Sarah Sanders.

«Une attaque violente contre des journalistes innocents faisant leur travail est une attaque contre tous les Américains», a-t-elle ajouté. Le président Trump, qui critique régulièrement les médias et les journalistes, a lui aussi réagi à la fusillade sur Twitter.

«J'ai été informé de la fusillade au Capital Gazette d'Annapolis, dans le Maryland.

Mes pensées et prières accompagnent les victimes et leurs familles.

Merci aux premiers secours qui sont actuellement sur place», a-t-il tweeté.

En début d'après-midi, un homme aux motivations inconnues a ouvert le feu dans la salle de rédaction du journal Capital Gazette faisant au moins cinq morts.

Selon la police, il s'agit d'un «homme adulte blanc» ayant utilisé un fusil, les autorités précisant que l'homme était actuellement interrogé.

ERUPTION VOLCANIQUE À BALI: Des milliers de touristes bloqués

Des milliers de touristes étaient bloqués vendredi à la suite de la fermeture de l'aéroport international de Bali en raison d'un épais nuage de cendres dans le ciel provenant d'une éruption volcanique sur l'île la plus touristique d'Indonésie, ont indiqué les autorités.

Compte tenu du danger pour le trafic aérien des cendres volcaniques du mont Agung projetées à quelque 2.000 mètres d'altitude, l'aéroport Ngurah Rai a été fermé à 03h00 (19h00 GMT jeudi) et le restera au moins jusqu'à 19h00 (12h00 GMT), ont précisé les autorités locales. Cette situation a entraîné l'annulation de 446 vols domestiques et internationaux au départ et à destination de Bali.

Une prolongation de la fermeture de l'aéroport au-delà de 19h00 (12h00 GMT) sera examinée plus tard dans la journée, a indiqué un porte-parole de l'aéroport, Yanus Suprayogi.

Quelque 75.000 passagers sont affectés.

Des milliers de touristes se sont ainsi retrouvés bloqués à l'aéroport ou dans des hôtels de l'île vendredi. L'éruption du mont Agung, culminant à un peu plus de 3.000 mètres et situé à environ 75 kilomètres des principales destinations touristiques de Kuta et Seminyak, avait déjà entraîné la fermeture de l'aéroport fin 2017.

Le volcan entre régulièrement en éruption depuis qu'il s'est réveillé l'an passé.

La menace d'une éruption majeure avait conduit à la fermeture de l'aéroport pendant trois jours en novembre dernier.

L'annulation de centaines de vols avait bloqué des milliers de touristes. Ils viennent du monde entier sur cette île aux plages paradisiaques. Par ailleurs, des dizaines de milliers d'habitants vivant dans un périmètre proche du volcan avaient alors fui leurs maisons et d'autres avaient été évacués sur instruction des autorités. Cette situation avait eu d'importantes répercussions sur l'économie locale, en particulier le très lucratif secteur du tourisme. La dernière éruption majeure de l'Agung avait fait quelque 1.600 morts en 1963.

Environ un milliard de tonnes de débris avaient été rejetés dans l'atmosphère jusqu'à Jakarta, à un millier de kilomètres, provoquant une obscurité qui avait fait baisser la température du globe de 0,3 degré pendant un an.

L'Indonésie, qui compte le plus grand nombre de volcans actifs dans le monde, est située sur la «ceinture de feu du Pacifique», zone de collision de plaques tectoniques théâtre de nombreux séismes et éruptions volcaniques.

MALTE Malte interdit aux navires de sauvetage de migrants gérés par des ONG d'utiliser ses ports

Le gouvernement maltais a annoncé jeudi qu'il fermerait les ports du pays aux navires de migrants gérés par des organisations non gouvernementales (ONG), dans l'attente du résultat d'une enquête sur le cas du Lifeline.

La décision a été annoncée alors que les dirigeants des pays européens se réunissent jeudi et vendredi à Bruxelles pour un sommet de l'Union européenne (UE).

La migration figure en tête de l'ordre du jour de la réunion.

Le navire de sauvetage de migrants Lifeline était au centre d'une polémique internationale après avoir sauvé plus de 200 migrants dans la zone de recherche et de sauvetage de la Libye jeudi dernier.

Le Lifeline, battant pavillon hollandais, n'était immatriculé qu'en tant que bateau de plaisance. Les Pays-Bas ont affirmé ne pas avoir connaissance du navire. Le Lifeline a été autorisé à accoster à Malte mercredi, après la conclusion d'un accord selon lequel neuf pays accueilleront les migrants à bord du Lifeline. Une enquête a été ouverte sur les opérations du navire.

Dans un communiqué publié jeudi soir, le gouvernement maltais a déclaré qu'à la suite des événements récents qui avaient mis en évidence des informations «jusqu'alors inconnues», le pays



devait faire le point sur la situation.

«Malte doit s'assurer que les opérations menées par des entités utilisant ses services portuaires et opérant dans la zone de responsabilité maltaise sont conformes aux règles nationales et internationales», a indiqué le gouverne-

ment. «Etant donné que des enquêtes sont menées par des autorités indépendantes, et jusqu'à ce que ces questions soient clarifiées, Malte ne peut pas permettre à des entités ... d'utiliser Malte comme port d'opération», pouvait-on lire dans le communiqué.

ENFANTS DISPARUS DANS UNE GROTTÉ INONDÉE EN THAÏLANDE: 6^{ème} jour de recherche

Les sauveteurs mobilisés pour retrouver 12 enfants et leur entraîneur de foot coincés depuis six jours dans une grotte inondée en Thaïlande ont repris leur recherche désespérée vendredi, luttant contre une inondation liée aux pluies de mousson.

Avec des trombes d'eau tombant depuis des jours sur la province de Chiang Rai, dans le nord de la Thaïlande, le niveau de l'eau ne cesse de monter dans la cavité, où les enfants âgés de 11 à 16 ans et leur entraîneur de 25 ans sont pris au piège depuis samedi.

Le chef de la junte militaire thaïlandaise, le général Prayut Chan-O-Cha, s'est rendu sur place dans la matinée pour soutenir les familles et prendre la mesure de l'opération de sauvetage, qui mobilise un millier d'hommes dont des militaires américains et des plongeurs britanniques.

Après une suspension des opérations de plongée jeudi à cause d'un niveau d'eau trop important en dépit des



pompes installées, les recherches aquatiques ont repris dans la nuit. «Ils ont plongé pendant plusieurs heures» pour tenter de rejoindre l'endroit où le groupe se serait réfugié, au-delà de deux chambres inondées, a confirmé à l'AFP le gouverneur de Chiang Rai, Narongsak Osottanakorn. Mais après six jours de disparition, les chances de survie s'amenuisent.

En 2014 en Allemagne, un homme a pu être secouru dans une grotte après 11 jours

d'attente. En 2012, au Pérou, des mineurs avaient pu être sauvés après sept jours sous terre. En 2010, au Chili, des mineurs avaient tenu 17 jours. Mais ici, la question de l'inondation de la grotte, et de la raréfaction des poches d'air, complique la donne.

Quarante pompes à eau supplémentaires ont été acheminées depuis Bangkok vendredi, a précisé le gouverneur. En parallèle des plongeurs, passant par l'entrée principale de la grotte, des équipes tentaient toujours de

percer une voie d'accès à la verticale de la grotte, avec d'importants risques d'éboulement. Les jeunes footballeurs étaient entrés samedi soir dans la grotte de Tham Luang, située près de la frontière avec la Birmanie et le Laos, après leur entraînement. Mais les pluies de mousson ont bloqué l'entrée principale de ce réseau souterrain complexe et long de plus de dix kilomètres.

Il est apprécié des spéléologues confirmés en raison de cette complexité et le réseau est réputé être l'un des plus grands de Thaïlande.

Il est interdit d'y pénétrer à la saison des pluies en raison des risques importants d'inondation.

Le drame a suscité une grande émotion à travers le pays, des appels à la prière du vendredi au sein de la minorité musulmane de ce pays bouddhiste aux écoles formant des chaînes humaines sur les stades en forme de «13», en hommage aux 13 disparus.

KENYA

Le Kenya s'apprête à lancer une campagne de vaccination visant 400 000 enfants



Le président kényan Uhuru Kenyatta a déclaré mercredi que son gouvernement lancerait une campagne de vaccination visant 400 000 enfants au cours des trois prochains mois.

M. Kenyatta a indiqué que cette campagne de vaccination baptisée «programme de sensibilisation accélérée à la vaccination» a pour but d'accroître le taux de couverture des vaccinations, qui est resté stable à 80 % et n'a pas atteint l'objectif national de 90 %.

«J'appelle le ministère de la Santé et le ministère de l'Éducation à travailler en étroite collaboration avec les gouvernements des comtés pour mettre en place les mesures permettant d'assurer

que tous les enfants soient vaccinés au moment où ils entrent à l'école», a indiqué le président kényan dans un communiqué publié à Nairobi.

Si les enfants ne sont pas vaccinés, non seulement leur santé et leur dignité humaine seront mises en danger, mais des épidémies à l'échelle nationale sont également à craindre, a ajouté le président kényan.

Il a qualifié la vaccination d'une composante importante de la campagne en cours visant à réaliser la couverture sanitaire universelle au Kenya, «un élément clé de l'agence de développement des Big Four du pays».

SANTÉ: Le ministère exprime sa volonté d'institutionnaliser les relations avec les associations des malades chroniques

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a reçu jeudi à Alger une délégation du réseau national des associations des malades chroniques, où il a exprimé la «volonté» du ministère d'«institutionnaliser» les relations avec ces associations afin de les impliquer dans le processus de mise en place des politiques de Santé.

A l'occasion de cette rencontre, M. Hasbellaoui «a mis en exergue la volonté du ministère de la Santé d'institutionnaliser les relations avec les associations de malades chroniques à l'effet de les impliquer fortement dans le processus de mise en place des politiques de santé et ce, en application des directives du président de la République relatives au dialogue et à l'implication des partenaires sociaux», précise un communiqué du ministère. A cet effet, le ministre de la Santé «a annoncé la désignation d'un point focal qui sera chargé de l'articulation des relations entre l'administration centrale et le mouvement associatif», indique la même source.

Cette rencontre a ainsi permis aux représentants des associations de «marquer leur satisfaction quant à cette nouvelle perspective de partenariat qui leur donnera la possibilité de mieux mener leur mission d'accompagnement des malades chroniques qui font souvent face à des difficultés d'orientation en matière de soins malgré les ressources disponibles mises



en places et mobilisées par l'Etat». Concernant ce point, M. Hasbellaoui «a rappelé que la solution viendra de la mise en place des réseaux de soins à la faveur de la nouvelle loi sur la Santé, en instance de promulgation, qui réorganisera le système national de santé sur des bases modernes et efficaces», souligne le communiqué. «Ces réseaux seront adossés à des pro-

cédures claires et à une organisation pertinente pour améliorer la communication entre tous les acteurs concernés notamment le mouvement associatif activant dans le secteur de la santé, mouvement qui va faire l'objet d'un état des lieux dans le cadre de l'élaboration de l'annuaire des associations de santé», note la même source.

SOUK AHRAS : Nécessité de renforcer les tests de laboratoire des animaux à travers les wilayas frontalières

Des vétérinaires des secteurs public et privé ont souligné, jeudi à Souk Ahras, la nécessité de renforcer les tests de laboratoire des animaux dans les wilayas et les zones frontalières, au terme d'une journée d'étude intitulée «la brucellose de retour : l'être humain et l'animal en danger».

Les recommandations de cette rencontre scientifique, initiée par l'association des vétérinaires privés de la wilaya de Souk Ahras, en coordination avec l'université Mohamed Cherif Mesaâdia, ont souligné la nécessité de maîtriser le mouvement des animaux comme les bovins, les ovins et les caprins à travers les régions frontalières, de rendre obligatoires les tests de laboratoire des animaux et d'éviter la vente aux enchères des bêtes diagnostiquées positives au niveau des frontières.

Venus de 7 wilayas (El Tarf, Tébessa, Guelma, Annaba, Constantine, Khenchela et Skikda) les participants à cette rencontre, ont mis l'accent sur l'importance de permettre aux vétérinaires d'effectuer des tests de laboratoire et de fournir aux professionnels des équipements de protection individuelle, et ce, en présence des représentants des directions des services agricoles, du commerce et de la santé ainsi que du directeur de la



caisse de mutualité agricole et de l'inspecteur vétérinaire de la wilaya.

Ils ont également évoqué l'importance de mettre en place les moyens nécessaires pour une exécution efficace de la pasteurisation, en plus du renforcement des mesures de contrôle des produits laitiers.

L'interdiction de la vente du lait non contrôlé, la nécessité de l'identification nationale des animaux, la révision du taux de compensation pour l'abattage obligatoire des animaux (100%) ainsi que la vaccination à un âge précoce, sont les autres recommandations de cette rencontre tenue en présence de certains éleveurs et producteurs de lait, tenue à l'Institut des sciences agronomiques et vétérinaires de la ville de Taoura. De son côté, Pr. Mohamed El Hadi Meghadcha, de l'Université de Badji Mokhtar d'Annaba

a appelé dans son intervention, intitulée «l'être humain et la brucellose, une relation problématique», à la nécessité de renforcer la prévention contre cette maladie, qui représente un problème de santé publique en Algérie, compte tenu du nombre important de personnes touchées, avec 10.000 cas enregistrés au cours de l'année 2017, soit une moyenne de 26 cas pour 100.000 habitants.

Il a relevé, par ailleurs, l'importance de la prévention par des méthodes collectives basées sur l'élimination de la brucellose chez les animaux par l'abattage obligatoire des vaches, des chèvres et des moutons infectés, la vaccination des animaux non infectés et la non consommation des dérivés du lait, comme le fromage et le beurre, en particulier le leben non pasteurisé.

Pour sa part, Nadia

Metlaoui vétérinaire au laboratoire régional Ben M'hidi (El Tarf), a appelé à la nécessité d'intensifier les efforts pour lutter contre cette maladie chez l'homme, tandis que l'inspecteur vétérinaire de la wilaya de Souk Ahras a fait savoir que la maladie a connu une large propagation, l'année dernière, avec une atteinte de 20 vaches sur les 467 ayant fait l'objet d'une opération de dépistage, ajoutant que sur 87 chèvres examinées, 25 cas ont été signalés.

Le nombre de cas chez l'être humain a atteint durant la même période 153 cas, alors que 46 autres ont été dénombrés pendant le premier trimestre de l'année 2018, selon la même source.

De son côté, le chef de service des ressources et de la planification à la direction de la santé Ahmed Hamiti, a indiqué que la prise en charge d'un patient atteint de brucellose coûte 1 million de dinars pour une période d'hospitalisation d'une durée de 15 à 30 jours.

Selon le président de l'association des vétérinaires privés de Souk Ahras Farid Kerairia, l'organisation de cette journée d'étude vise principalement à réduire la propagation de cette maladie, à améliorer la santé publique et à protéger le patrimoine animalier.

SOUK AHRAS : Nécessité de renforcer les tests de laboratoire des animaux à travers les wilayas frontalières

Des vétérinaires des secteurs public et privé ont souligné, jeudi à Souk Ahras, la nécessité de renforcer les tests de laboratoire des animaux dans les wilayas et les zones frontalières, au terme d'une journée d'étude intitulée «la brucellose de retour : l'être humain et l'animal en danger».

Les recommandations de cette rencontre scientifique, initiée par l'association des vétérinaires privés de la wilaya de Souk Ahras, en coordination avec l'université Mohamed Cherif Mesaâdia, ont souligné la nécessité de maîtriser le mouvement des animaux comme les bovins, les ovins et les caprins à travers les régions frontalières, de rendre obligatoires les tests de laboratoire des animaux et d'éviter la vente aux enchères des bêtes diagnostiquées positives au niveau des frontières.

Venus de 7 wilayas (El Tarf, Tébessa, Guelma, Annaba, Constantine, Khenchela et Skikda) les participants à cette rencontre, ont mis l'accent sur l'importance de permettre aux vétérinaires d'effectuer des tests de laboratoire et de fournir aux professionnels des équipements de protection individuelle, et ce, en présence des représentants des directions des services agricoles, du commerce et de la santé ainsi que du directeur de la caisse de mutualité agricole et de l'inspecteur vétérinaire de la wilaya.

Ils ont également évoqué l'importance de mettre en place les moyens nécessaires pour une exécution efficace de la pasteurisation, en plus du renforcement des mesures de contrôle des produits laitiers.

L'interdiction de la vente du lait non contrôlé, la nécessité de l'identification nationale des animaux, la révision du taux de compensation pour l'abattage obligatoire des animaux (100%) ainsi que la vaccination à un âge précoce, sont les autres recommandations de cette rencontre tenue en présence de certains éleveurs et producteurs de lait, tenue à l'Institut des sciences agronomiques et vétérinaires de la ville de Taoura.

De son côté, Pr. Mohamed El Hadi Meghadcha, de l'Université de Badji Mokhtar d'Annaba a appelé dans son intervention, intitulée «l'être humain et la brucellose, une relation problématique», à la nécessité de renforcer la prévention contre cette maladie, qui représente un problème de santé publique en Algérie, compte tenu du nombre important de personnes touchées, avec 10.000 cas enregistrés au cours de l'année 2017, soit une moyenne de 26 cas pour 100.000 habitants.

Il a relevé, par ailleurs, l'importance de la prévention par des méthodes collectives basées sur l'élimination de la brucellose chez les animaux par l'abattage obligatoire des vaches, des chèvres et des moutons infectés, la vaccination des animaux non infectés et la non consommation des dérivés du lait, comme le fromage et le beurre, en particulier le leben non pasteurisé.

Pour sa part, Nadia Metlaoui vétérinaire au laboratoire régional Ben M'hidi (El Tarf), a appelé à la nécessité d'intensifier les efforts pour lutter contre cette maladie chez l'homme, tandis que l'inspecteur vétérinaire de la wilaya de Souk Ahras a fait savoir que la maladie a connu une large propagation, l'année dernière, avec une atteinte de 20 vaches sur les 467 ayant fait l'objet d'une opération de dépistage, ajoutant que sur 87 chèvres examinées, 25 cas ont été signalés.

Le nombre de cas chez l'être humain a atteint durant la même période 153 cas, alors que 46 autres ont été dénombrés pendant le premier trimestre de l'année 2018, selon la même source.

De son côté, le chef de service des ressources et de la planification à la direction de la santé Ahmed Hamiti, a indiqué que la prise en charge d'un patient atteint de brucellose coûte 1 million de dinars pour une période d'hospitalisation d'une durée de 15 à 30 jours.

Selon le président de l'association des vétérinaires privés de Souk Ahras Farid Kerairia, l'organisation de cette journée d'étude vise principalement à réduire la propagation de cette maladie, à améliorer la santé publique et à protéger le patrimoine animalier.

APS

TORTICOLIS

SOULAGEZ-LE EN DOUCEUR

Fatigue qui s'accumule, tensions... et voilà que vous vous réveillez avec le cou bloqué. Une situation douloureuse qui se traite avec des médicaments. Mais que des méthodes douces peuvent aider à soulager.

Coup de froid, mauvaise position et le muscle du cou se contracte. Vous êtes coincé : c'est le torticolis. Avant tout, accordez à votre cou un ou deux jours de repos. Si nécessaire, un collier en mousse soutiendra efficacement votre tête pendant la journée. Vous pouvez aussi demander à un proche de vous masser la nuque avec une crème anti-inflammatoire.

Enfin, la chaleur est aussi efficace pour détendre les muscles. A utiliser sous toutes ses formes : dans un bain, avec un sèche-cheveux. Si la douleur persiste plus de 5 jours ou que vous avez de la fièvre, consultez un médecin pour vous assurer que le torticolis ne cache pas une maladie.

L'acupuncture pour les grosses contractures

La moxibustion consiste à chauffer (grâce à des cônes) des points d'acupuncture au niveau du cou. La chaleur agit en activant la circulation de l'énergie : 30 mn plus tard, vous quittez le cabinet en étant délesté d'une bonne partie de la douleur. Les ventouses placées sur les trapèzes (ou sur les vertèbres dorsales si la douleur irradie à ce niveau) sont intéressantes si la zone est très contractée. Effet bien-être instantané. Vous pouvez combiner les 2 solutions. Et une seule séance suffit souvent.

L'homéopathie pour dénouer les muscles

Bryonia 3CH est indiquée contre les douleurs aggravées au moindre mouvement. Prenez 3 granules toutes les heures et espacez progressivement les prises dès que la situation s'améliore.

Actaea racemosa 9CH soulage efficacement les trapèzes (muscles de la nuque et de l'épaule) "en béton", autrement dit les contractures musculaires. Prenez 5 granules matin et soir durant quelques jours.



L'ostéopathie pour débloquer les zones douloureuses

Un interrogatoire attentif permet à l'ostéopathe de choisir le meilleur moyen de vous soulager. Des mouvements très doux visent à "débloquer" les zones douloureuses.

Il vaut mieux éviter de "faire craquer" le cou, ultra sensible. "Je préfère tenter de redonner aux tissus leur mobilité par des gestes très techniques, des pressions, des

étirements" précise Nathalie Payot, ostéopathe. La douleur est atténuée dès la première séance mais 2 ou 3 autres en dehors des crises permettront de réellement dénouer les tensions.

La kiné après la crise

Au bout de 3 ou 4 jours, vous pouvez consulter un kiné si votre cou est toujours contracté. Première étape : un massage décontractant de la zone concernée (cou, épaules, mâchoires), pendant une vingtaine

de minutes.

Deuxième étape : un appareil d'électrothérapie à visée antalgique, via des électrodes posées à la base du cou. "En même temps, je réchauffe la nuque avec un coussin rempli de paraffine et préalablement chauffé ou des lampes à infrarouges" explique Arnaud Petit, kinésithérapeute.

Relaxation et disparition de la douleur sont au rendez-vous. Comptez tout de même une dizaine de séances pour une efficacité optimale.

DOULEURS CHRONIQUE DU COU : L'ACUPUNCTURE SERAIT EFFICACE

Acupuncture et méthode Alexander : ces deux méthodes de médecine alternative se sont montrées plus efficaces que la médecine traditionnelle pour soulager les douleurs chroniques du cou, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Annals of Internal Medicine*.

Pour soulager les douleurs chroniques du cou, deux méthodes de médecine alternative, la méthode Alexander et l'acupuncture se sont montrées efficaces.

Les chercheurs de l'université de York (Royaume-Uni) et la Société de chercheurs de la technique Alexander ont analysé les effets de deux méthodes de médecine alternative, la méthode Alexander (la gestion et la reconnaissance des mauvaises habitudes et postures qui résultent du mode de vie sédentaire et des tensions psychologiques) et l'acupuncture (médecine chinoise qui consiste à rétablir l'équilibre des méridiens par la stimulation de points d'acupuncture par des aiguilles).

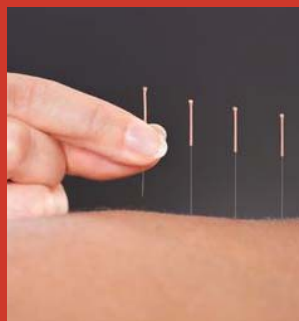
Ils ont mené une étude sur 517 patients atteints de douleurs chroniques du cou persistant depuis plus de 3 mois. Une partie de ces participants a été soumise, de façon aléatoire, à 12 séances

d'acupuncture ou à 20 leçons individuelles de la technique Alexander. Ces 2 thérapies sont par ailleurs souvent utilisées de façons complémentaires pour soulager ce type de douleurs.

Des méthodes appréciées et performantes

Pour évaluer les effets de ces deux méthodes, les chercheurs ont questionné les volontaires avec un test, le Northwick Park neck pain Questionnaire (NPPQ), un outil qui évalue le retentissement des douleurs cervicales, à 3, 6 et 12 mois. Ils ont constaté qu'un bout d'un an de traitement, ces deux méthodes avaient été plus efficaces que la médecine traditionnelle. En effet, les participants traités par l'acupuncture ou la technique Alexander ont vu leur douleur diminuer de 32%. Un résultat qui se positionne bien au-delà des 9% souvent obtenus en couplant physiothérapie et exercices.

Les chercheurs ont aussi observé que ces deux méthodes étaient appréciées et reconnues par les patients, ce qui les rendrait d'autant plus efficaces.



Fini le mal de cou !

Le moment est venu de ménager notre cou ! Au travail, en voiture ou à la maison, apprenons ensemble les bonnes postures à adopter pour nous éviter torticolis et douleurs cervicales.

Devant votre ordinateur

Le fauteuil ne doit être ni trop haut ni trop bas : vos jambes doivent en fait former un angle droit. Même chose pour les bras. Les coudes doivent être à hauteur du plan de travail.

Quant à votre siège, ce serait bien qu'il ait des accoudoirs pour permettre aux muscles de vos épaules et de votre cou de se reposer.

Positionnez le clavier et l'écran dans le même axe. Votre écran doit aussi être placé à bonne distance : si vous êtes obligé de vous pencher pour lire, rapprochez-le. Le haut de l'écran doit être à hauteur d'yeux. Si vous devez consulter un document papier en même temps, il est préférable de le placer devant vous plutôt que sur le côté.

Au téléphone

Vous avez peut-être pris l'habitude de coincer le combiné entre votre oreille et votre épaule pour pouvoir écrire en même temps que vous téléphonez. C'est pratique mais cette belle contorsion n'est sûrement pas du goût de votre nuque. Et si vous mettiez plutôt le haut-parleur ? A condition, c'est vrai, d'être tout seul dans votre bureau ou d'avoir des collègues pas trop sensibles au bruit. Sinon, vous pouvez aussi acheter un casque, ce qui est de loin la meilleure solution si l'on téléphone très souvent.

Au volant

Avant de démarrer le moteur, vérifiez que votre siège est bien réglé. C'est comme au bureau, les jambes doivent aussi former un angle droit. L'appuie-tête soutient légèrement la tête en arrière. Vous devez vous sentir dans une position confortable. Sinon, pendant le moment fatidique du créneau, au lieu de vous dévissier complètement la tête, posez le bras sur le siège passager et tournez le haut du corps d'un seul bloc. Ou apprenez à vous garer avec le rétroviseur ! Pour en savoir plus sur le nouveau cou avec EurekaSanté, le site médical grand public édité par VIDAL.

Devant la télé

Ah, ce soir, vous allez enfin pouvoir relâcher la pression devant un bon film ! Mais attention quand même à bien vous installer. Plutôt que de vous allonger sur le canapé, vous allez rester assis, bien calé par des coussins, la tête dans l'axe de l'écran. Vous verrez, votre nuque en sera plus reposée.

Au lit

C'est l'heure d'aller dormir. Mais au fait, votre literie est-elle bien adaptée ? Le bon matelas doit être ferme mais pas dur, nuance ! Vous choisissez un oreiller aussi plat que possible. Il existe aussi des oreillers cervicaux conçus pour bien maintenir votre nuque pendant la nuit. Vous pouvez en trouver dans les magasins de matériel médical.

Quand vous lisez

Vous avez l'habitude de poser votre livre sur les genoux, la tête baissée dessus. La nuque droite, le livre à hauteur des yeux, c'est nettement mieux.

Pendant le ménage

Tous ces carreaux à nettoyer. Votre cou va encore souffrir ! A moins que vous ne vous installiez correctement : grimpez sur un escabeau et placez-vous juste devant la surface à nettoyer.

LES JEUX D'ENTRAÎNEMENT CÉRÉBRAL RALENTISSENT LE VIEILLISSEMENT DU CERVEAU

Les jeux d'entraînement cérébral sur ordinateur peuvent aider les plus de 60 ans à mieux se débrouiller dans la vie quotidienne.

Des chercheurs du King's College de Londres ont découvert que la pratique quotidienne de jeux d'entraînement cérébral aidait à conserver un esprit vif et améliorerait les compétences dans des gestes de la vie quotidienne aussi usuels que faire la cuisine ou trouver son chemin en autobus.

Plus de 7000 personnes de plus de 50 ans se sont inscrites pour une expérience de 6 mois lancée par une équipe de télévision de la BBC et financée par la Société contre la maladie d'Alzheimer. Ces bénévoles ont été recrutés dans la population générale, aucun d'entre eux ne souffrant de troubles cognitifs avant l'expérience.

Certain ont été invités à jouer en ligne à des jeux d'entraînement cérébral, pendant au moins 10 minutes d'affilée, aussi souvent qu'ils le souhaitent. Les autres, appartenant au groupe de contrôle, devaient simplement faire des recherches simples sur Internet. Ils ont été suivis pendant 6 mois par les chercheurs, qui leur ont fait passer des tests cognitifs simples au début de l'expérience, à 3 mois puis à 6 mois, afin de voir s'il y avait des différences notables entre les deux groupes. Ils ont ainsi constaté que le groupe de "joueurs" avait des compétences cognitives plus larges au bout de 6 mois d'entraînement. Une différence qui s'est ré-



vélée flagrante chez les bénévoles qui jouaient au moins 5 fois par semaine.

Les personnes de 60 ans et plus déclaraient en outre avoir plus de facilités pour effectuer des tâches de la vie quotidienne.

Les chercheurs de l'Institut de psychia-

trie, de psychologie et de neurosciences du King's College vont maintenant démarrer un essai plus long pour vérifier si les jeux d'entraînement cérébral peuvent également prévenir le développement de la maladie d'Alzheimer.

UNE PERSONNE SUR TROIS SOUFFRIRA DE DÉMENCE

Un enfant sur trois né en 2015 développera la démence plus tard, selon une nouvelle étude. On souffre de plus en plus des maladies telles qu'Alzheimer à cause de la hausse de l'espérance de vie et le vieillissement de la population, suggèrent des experts britanniques. L'organisation caritative britannique Alzheimer's Research estime que 32% des personnes nées en 2015 développeront Alzheimer. Les femmes seront plus touchées que les hommes: 37% de filles seront susceptibles de développer cette pathologie, pour 27% des garçons.

« Ces chiffres soulignent une réalité dure : plus les personnes vivent longtemps, plus elles sont susceptibles de développer la démence. Il est essentiel de prendre des mesures pour combattre la maladie », explique



le Dr Matthew Norton, d'Alzheimer's Research. La France est un des pays les plus touchés par la maladie, avec 225 000 nouveaux cas diagnostiqués chaque année.

L'organisation Alzheimer's Research UK demande que l'on investisse plus en cherchant des médicaments pour mieux traiter la maladie. Ils pensent que si on peut retarder le commencement d'Alzheimer de 5 ans, on pourrait réduire le nombre de cas d'un tiers.

En revanche, le nombre de personnes souffrantes de la maladie n'a pas augmenté autant que les chercheurs ont prédit dans les années 1990. Les chercheurs émettent l'hypothèse que c'est parce que les personnes font des choix de vie plus sains tels que faire plus de l'exercice, manger plus équilibré et arrêter de fumer.

PLUS BESOIN DE CHOISIR ENTRE LE CAFÉ ET LA SIESTE

Boire un café rapidement avant de rouspiller. C'est peut-être la clé pour les "caféinomanes" fatigués.

Vous venez de déjeuner et aimez bien finir le repas sur un café. Problème, vous aimez aussi faire une petite sieste avant de reprendre la journée. Arrêtez de vous turlupiner. Ce casse-tête est résolu dans cette vidéo proposée par le site d'informations alternatif Vox. Ne cherchez plus, la solution à ce dilemme cornélien est simple : choisissez le café puis la sieste. La "coffee nap" ou (café-sieste, en traduction littérale) permet de concilier ces deux rituels.

Comme l'explique la vidéo, la caféine met un certain temps à rejoindre le système sanguin et donc à exercer ses

effets sur le cerveau (mémoire, vigilance, bonne humeur, etc). Le timing exact : 20 minutes.

Bonne nouvelle, 20 minutes, c'est le temps recommandé pour une micro-sieste. Au bout de 20 minutes, la caféine joue son rôle en "nettoyant" et balayant le cerveau d'une molécule appelée "adénosine", responsable d'un sentiment de fatigue. La caféine va donc intervenir au bon moment pour bloquer l'adénosine et la remplacer. Cette substitution crée un cercle vertueux qui maximise les effets de la sieste. Autrement dit, après un café-sieste de 20 minutes, vous vous sentez détendue, bien reposée mais aussi vigilante et motivé à reprendre le fil de votre journée.



RCA:

Une experte de l'ONU demande des actions efficaces pour la paix et la réconciliation

Une experte de l'ONU a appelé à une meilleure coordination et complémentarité des initiatives de paix, de justice transitionnelle et de réconciliation en République centrafricaine (RCA), après son constat d'une détérioration alarmante de la situation des droits de l'Homme dans le pays.

«J'ai trouvé une population qui souffre de plus en plus, en proie à un sentiment d'insécurité grandissant, qui avait beaucoup d'attentes et qui commence à perdre confiance dans les acteurs de la protection», a déclaré Marie-Thérèse Keita Bocoum, Experte indépendante des Nations Unies pour les droits de l'homme en République centrafricaine à l'issue d'une visite de 10 jours dans le pays, citée par un communiqué publié jeudi par l'ONU. «L'Etat a fait de nombreux efforts pour la protection des civils, mais son autorité sur le territoire centrafricain reste encore très affaiblie par les exactions violentes des groupes armés et par sa présence effective limitée», a-t-elle ajouté.

Elle est aussi particulièrement préoccupée par l'insuffisance de cohésion, de communication et de transparence entre les acteurs œuvrant en République centrafricaine. «Je déplore la détérioration de la situation humanitaire et l'insécurité croissante, suite à l'opération militaire d'avril et aux événements de Bangui début mai, au cours desquels de nombreux civils ont perdu la vie et des lieux de culte ont été attaqués», a-t-elle déclaré. «Je suis également choquée par le nombre croissant d'attaques contre les humanitaires et leurs équipements, et j'exhorte les autorités locales à renforcer leur autorité légitime et à condamner ces actes odieux».

Mme Keita Bocoum a également déploré le fait que de nombreuses populations déplacées soient toujours privées de liberté de mouvement à l'extérieur des camps, comme à Bangassou, et souffrent particulièrement du manque d'accès aux services de santé, à l'éducation et aux opportunités économiques. «Il est crucial de renforcer la coordination des initiatives de paix et de développement et de redéployer efficacement l'autorité de l'Etat, tout en assurant l'aide humanitaire», a-t-elle souligné. L'experte encourage le Panel des facilitateurs à considérer les appels de la population à plus de transparence et d'inclusion dans les négociations de paix. Elle a appelé à une action urgente pour coordonner et soutenir les services de justice pénale, garantir le droit à la vérité, les réformes institutionnelles et les réparations collectives et individuelles visant à assurer la non-réurrence des conflits.

ZIMBABWE:

Une grenade à l'origine de l'explosion dans un meeting électoral

Le président zimbabwéen Emmerson Mnangagwa a affirmé vendredi que l'attentat dont il est sorti indemne le week-end dernier en pleine campagne pour les élections générales du 30 juillet avait été perpétré au moyen d'une grenade.

Deux membres de la sécurité présidentielle et des dizaines d'autres personnes, dont les deux vice-présidents du pays, ont été blessés le 23 juin lors d'un meeting électoral de M. Mnangagwa à Bulawayo (sud).

«Vous êtes sans doute au courant de ce qui s'est passé samedi quand une grenade a été jetée dans ma direction. Mais comme vous me voyez, cela signifie que je vais bien», a déclaré M. Mnangagwa, cité par le quotidien d'Etat The Herald. «C'était un incident mineur, on continue avec les élections» comme prévu, a-t-il ajouté lors d'une visite en Tanzanie. Selon The Herald, le vice-président Kembo Mohadi et la ministre de l'Environnement Oppah Muchinguri-Kashiri, qui ont été blessés dans l'explosion, ont été évacués vers l'Afrique du Sud voisine pour y être soignés. L'attentat - une première dans l'histoire contemporaine du Zimbabwe - n'a pas été revendiqué. Mais M. Mnangagwa, au pouvoir depuis novembre, a mis en cause les partisans de sa rivale, Grace Mugabe, l'ancienne Première dame.

Les autorités n'ont pas jusqu'à présent fait état d'arrestation dans le cadre de l'enquête.

SAHARA-Occidental - UA - MAROC

UA : la question du Sahara occidental sera traitée pour la première fois comme un point «à part et séparé»

La question du Sahara occidental sera inscrite, pour la première fois, comme un «point à part et séparé» des autres questions à l'ordre du jour du 31^{ème} sommet de l'Union africaine (UA), a révélé vendredi à Nouakchott le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek.

«Ce sommet est un tournant important pour la question du Sahara occidental car c'est la première fois qu'elle est inscrite à l'ordre du jour du sommet comme un point à part et séparé des autres questions», a-t-il indiqué dans une déclaration à l'APS, à la veille de la tenue du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, prévu dimanche et lundi prochains dans la capitale mauritanienne.

La question du Sahara occidental ne sera pas traitée dans le cadre «général et global des conflits», a-t-il précisé, expliquant qu'elle sera abordée et débattue au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement, lesquels recevront pour la première fois également un «rapport exclusif et séparé» sur cette question.

Elaboré par le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, le rapport a été établi en vertu d'une résolution du sommet de l'UA de janvier dernier à Addis-Abeba, au cours duquel il a été demandé aussi à la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et au Maroc de négocier en vue de résoudre le conflit.

«Nous attendons qu'un débat se déroule après la publication du rapport du président de la Commission de l'UA, marquant ainsi un tournant décisif dans le traitement de la question du Sahara occidental par l'UA», a-t-il commenté, ajoutant que «le Maroc a toujours tenté de dessaisir l'UA de cette la question». Pour le chef de la diplomatie sahraouie, du fait que le Maroc a signé et ratifié l'acte constitu-



tif de l'UA, il lui est «interdit d'usurper les territoires d'autrui en moyennant l'utilisation de la force».

Il a fait observer en outre que le Maroc était tenu de résoudre le conflit par des négociations pacifiques, rappelant que depuis 1991, date de la création de la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso) et l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le Maroc a bloqué l'organisation du référendum d'autodétermination prévu en 1992.

Créée le 29 avril 1991, la Minurso a pour objectif de préparer et d'organiser un référendum d'autodétermination pour le peuple du Sahara Occidental Le Maroc demeure toujours «réfractaire» à l'idée de la décolonisation de Sahara occidental, a-t-il

regretté, ajoutant qu'en devenant membre de l'UA, il essaie de créer «des difficultés» au sein de l'Organisation panafricaine et de «déstabiliser en même temps les rangs de notre unité en maintenant son occupation du Sahara occidental».

En ce sens, M. Ould Salek a précisé que le sommet de l'UA servira à rappeler à l'ordre, une nouvelle fois, le Maroc et ceux qui sont derrière lui, qu'il s'agit d'une question africaine, dont nul ne peut en dessaisir l'UA.

Dernière colonie en Afrique, le Sahara Occidental a été occupé par le Maroc en 1975 après le départ des troupes espagnoles, et reste à ce jour inscrit à l'ONU au chapitre des territoires à décoloniser, selon les règles du droit international en la matière.

PEINES INFLIGÉES AUX MILITANTS DU HIRAK AU MAROC : «Même sous Franco, il n'y avait pas de telles condamnations»

Le père du leader du «Hirak du Rif» au Maroc, Ahmed Zefzafi, a affirmé que les lourdes peines infligées mardi dernier par la justice marocaine aux militants du mouvement contestataire étaient «exagérées», soulignant que «même sous le régime espagnol de Franco, il n'y avait de telles condamnations».

S'exprimant dans une déclaration au quotidien espagnol «El Pais», Ahmed Zefzafi s'est dit réconforté par la solidarité et le soutien exprimés par le peuple marocain à l'égard des 54 militants du mouvement Hirak condamnés, mardi soir par la Cour d'appel de Casablanca à de lourdes peines allant jusqu'à 20 ans après huit mois de procès.

«Je suis très heureux car je vis dans un pays de joie», a réagi ironiquement le père de Nasser Zefzafi après la condamnation de son fils et leader du Hirak à 20 ans de prison ferme, affirmant apprécier énormément «le soutien du peuple marocain apporté aux détenus du Hirak».

Ahmed Zefzafi a ajouté

que «ce soutien est de ce qu'il y a de plus important à ses yeux». «Tant que nous avons le soutien de tout le peuple marocain, le reste je m'en fiche», a-t-il souligné tout en indiquant qu'il était «surpris des peines prononcées, d'autant que les revendications du mouvement Hirak n'étaient pas exagérées».

Le père de Nasser Zefzafi a comparé «les jugements à ceux de l'époque franquiste en Espagne».

«Quand quelqu'un demande une école, une université, un emploi et que tu passes 20 ans en prison, on se demande dans quel pays on vit ?», a-t-il dénoncé, signalant que «même sous le régime de Franco, il n'y avait pas de telles condamnations».

Indigné par ce jugement, il a soutenu qu'il va opté désormais pour le silence.

«Je ne sais pas...»

Je vais me taire, c'est mieux», a-t-il précisé.

Les familles des détenus condamnés se sont rendues ce vendredi, tôt le matin, à la prison d'Oukacha pour leur ren-

dre visite. Devant la prison, des membres du comité de soutien aux détenus du Hirak à Casablanca tiennent un sit-in devant la prison avec la participation de deux avocates des accusés, Asmae Elouadi et Saida Rouissi, dans ce dossier ayant décidé de se joindre aux familles pour réclamer la libération des «prisonniers politiques».

Le père du leader du Hirak du Rif qui était présent à la prison d'Oukacha, pour rendre visite à son fils, a affirmé que Nasser Zefzafi se trouve dans un «état d'esprit excellent» et qu'il «fait face en tant que détenu, aux souffrances avec beaucoup d'ironie».

Notons que la condamnation à de lourdes peines jusqu'à 20 ans de prison des militants du mouvement continue de susciter vendredi des réactions d'incompréhension et d'indignation dans le royaume et dans le monde.

Des acteurs de la société civile et des organisations de défense des droits de l'Homme ont appelé à la poursuite des manifesta-

tions et des rassemblement pour dénoncer une «parodie de procès» et à la libération de tous les personnes condamnées.

Des manifestations sont prévues dans les grandes villes marocaines, notamment à Al Hoceima, Nador, Rabat et à Casablanca pour dénoncer les lourdes peines prononcées contre les animateurs du Hirak du Rif, à l'appel d'associations et de comités de défense du mouvement.

Une pétition avait été lancée mercredi réclamant au parlement marocain de promulguer une loi d'amnistie générale pour les détenus condamnés.

La mobilisation s'organise également à l'étranger, notamment en France et en Espagne, avec des appels à des manifestations de soutien aux prisonnier du mouvement rifain.

Deux rassemblements sont prévus ce samedi à Madrid et à Paris, pour dénoncer des «condamnations injustifiées» et réclamer «la libération des prisonniers».

APS

ONU : L'Algérie appelle à consolider la stratégie antiterroriste mondiale

L'Algérie a souligné à New York l'importance des efforts visant à consolider la stratégie antiterroriste mondiale par le renforcement de la coopération, l'échange des meilleures pratiques et de l'expertise dans la lutte contre l'extrémisme violent.

Intervenant lors de l'adoption de la résolution sur la stratégie antiterroriste mondiale, l'ambassadeur représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, Sabri Boukadoum, a plaidé pour une mise en œuvre équilibrée des quatre piliers de cette stratégie, tout en appelant à son actualisation régulière.

Boukadoum qui a exprimé l'appui de l'Algérie à cette stratégie, a souligné le rôle du centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme en invitant les Etats membres à lui fournir des ressources humaines et financières suffisantes.

Le représentant permanent a indiqué que l'Algérie appréciait le niveau de coopération avec les mécanismes et les programmes spécialisés de l'ONU dans la lutte antiterroriste et qu'elle était aussi disposée à la développer davantage.

« En outre, l'adhésion de l'Algérie au Forum mondial contre le terrorisme traduit son engagement à participer à tous les forums pertinents pour promouvoir la coopération internationale contre le terrorisme », a-t-il relevé rappelant dans ce contexte le groupe de travail sur le renforcement des capacités de lutte contre le terrorisme en Afrique de l'ouest, que l'Algérie coprésidé avec le Canada dans le cadre du Forum mondial de lutte contre le terrorisme.

Evocant la résolution adoptée par l'Assemblée générale sur le sixième examen de cette stratégie, l'ambassadeur a déclaré apprécier le fait qu'elle tienne compte du phénomène du retour et de la relocalisation des terroristes combattants étrangers, saluant aussi l'attention qu'elle accorde aux victimes du terrorisme.

Boukadoum a insisté sur l'importance, du processus consultatif auprès des Etats membres et des organisations régionales avant la publication du prochain rapport du secrétaire général, en vue de faciliter les discussions avant le septième examen de la stratégie mondiale.

Se félicitant de la réaffirmation par l'Assemblée générale du respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, et de l'indépendance de tous les Etats conformément aux



principes de la Charte des Nations Unies dans le cadre de la stratégie antiterroriste mondiale, le diplomate a rappelé que l'Algérie avait toujours appelé à ce que cet engagement soit respecté.

« Cependant, nous croyons fermement que toute approche sélective concernant les objectifs et les principes consacrés dans la Charte des Nations Unies, visant à exclure le principe du droit des peuples sous occupation étrangère à l'autodétermination, n'est pas acceptable et est contraire à l'esprit et à la lettre de la charte », a affirmé Boukadoum.

Se référant à l'expérience de l'Algérie dans le contreterrorisme, l'ambassadeur a noté que la lutte contre ce fléau ne pouvait se borner à la seule dimension sécuritaire.

« Nous estimons par conséquent, tel qu'inclus dans notre stratégie nationale, que la lutte contre ce fléau doit être quotidienne et englober tous les domaines d'activités, y compris les domaines politique, institutionnel, économique, culturel, religieux, éducatif et social », a-t-il dit.

Et d'ajouter que « tout succès nécessite la participation active de toutes les institutions nationales, de la société civile et de tous les citoyens ».

De toute évidence, a poursuivi M. Boukadoum « la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent exige une coopération bilatérale, régionale et internationale soutenue.

Les efforts de l'Algérie pour lutter

contre le terrorisme ont toujours visé à intensifier la coopération régionale et internationale, avant même la manifestation de grands actes de terrorisme » que le monde a connus.

« Dès le départ, l'Algérie a cherché à renforcer les efforts de l'Afrique contre le terrorisme », a indiqué le représentant permanent.

« Cet effort inlassable a abouti à l'adoption de plusieurs instruments et initiatives régionaux qui jouent aujourd'hui un rôle très important dans le renforcement de l'efficacité des efforts africains dans ce sens ».

L'ambassadeur a rappelé, à ce titre, le mandat confié au président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, désigné par l'Union africaine en 2017 comme son coordonnateur pour la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans le continent.

L'Assemblée générale a achevé mercredi le sixième examen de la stratégie antiterroriste mondiale, entamé hier avec l'adoption d'une résolution contenant 85 dispositions.

Issue d'un processus consultatif qui a donné lieu à de nombreuses réunions bilatérales avec les missions et les groupes régionaux, cette résolution, que l'Assemblée générale adopte tous les deux ans, a rassemblé les délégations sur la nécessité de suivre une approche antiterroriste plus globale comprenant notamment des mesures préventives systématiques et le respect des droits de l'homme.

ACCORD DE L'UE SUR LES MIGRANTS : Vers la création de plateformes de débarquement et des centres de contrôles

Les 28 dirigeants de l'Union européenne sont parvenus vendredi après une nuit de tractations tendues lors d'un sommet tenu à Bruxelles à un accord sur le dossier migratoire qui contient plusieurs mesures pour la prise en charge de cette question lancinante sur laquelle les membres de la zone euro étaient en total désaccord.

L'accord prévoit des plateformes de débarquement de migrants, des centres de contrôles, des mesures de renforcement des frontières extérieures ainsi que la réforme du droit d'asile dans le cadre du Règlement de Dublin.

Concernant les plateformes de débarquement, les dirigeants des 28 appellent à explorer rapidement le concept de plateformes régionales de débarquement de migrants secourus en mer hors d'Europe, en coopération avec le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR) et l'Organisation internationale des migrations (OIM), pour dissuader les traversées de la Méditerranée.

Les migrants secourus dans les eaux européennes pourront être pris en charge dans des «centres contrôlés» sur le territoire de l'UE, prévoit le texte, d'où ils pourront être répartis dans l'Union quand ils sont éligibles à l'asile et renvoyés vers leur pays dans le cas contraire.

Mais la création de ces lieux, qui seraient dotés de moyens européens, est laissée à la discrétion des Etats membres, et de la même manière le partage de l'accueil devra se faire «sur une base volontaire».

L'accord comprend un paragraphe pour la lutte contre les déplacements de migrants entre pays de l'UE sans attendre de décision sur leur cas dans leur pays d'arrivée, qualifiés de «mouvements secondaires».

«Les Etats membres devraient prendre toutes les mesures législatives et administratives internes nécessaires pour contre de tels mouvements et coopérer étroitement entre eux à cette fin», est-il écrit. L'accord prévoit aussi d'augmenter les moyens de l'Agence européenne de gardes-frontières, Frontex, en lui donnant plus de ressources financières et un mandat plus large.

Il prévoit aussi de renforcer le soutien aux garde-côtes libyens et appelle tous les navires qui opèrent dans la Méditerranée à «respecter les lois applicables et ne pas faire obstacle aux opérations des garde-côtes libyens». Les 28 ont convenu de débattre la seconde tranche de 3 milliards d'euros du fonds pour aider les réfugiés en Turquie et d'alimenter le fonds de l'UE pour l'Afrique, afin de lutter contre les causes des migrations. Quant à la réforme du Règlement de Dublin, «un consensus doit être trouvé entre les membres de l'UE pour qu'il soit réformé sur la base d'un équilibre entre responsabilité et solidarité», est-il mentionné dans l'accord, qui ne fixe pas toutefois de calendrier pour boucler ce projet.

UKRAINE: L'UE reconduit pour six mois les sanctions économiques contre Moscou

Les 28 dirigeants de l'UE ont officiellement décidé vendredi de prolonger pendant six mois les sanctions économiques contre la Russie face à l'absence de progrès dans la mise en œuvre par Moscou des accords pour faire cesser les combats dans l'est de l'Ukraine.

«Les leaders de l'UE sont convenus de prolonger les sanctions économiques contre la Russie de six mois», a indiqué le Conseil européen, qui représente les Etats membres sur son compte Twitter.

La discussion sur les Accords de Minsk s'est déroulée après des négociations marathon sur les questions migratoires à la fin de la première journée du sommet de l'UE à Bruxelles. Ces sanctions ont été décidées à l'été 2014, au plus fort de la crise ukrainienne, quelques mois

après l'annexion de la Crimée par la Russie, suivie par l'offensive de rebelles pro-russes dans l'est de l'Ukraine.

Kiev et les Occidentaux accusent la Russie de soutenir les rebelles séparatistes, notamment en leur fournissant des armes, ce que Moscou dément catégoriquement. L'UE a par ailleurs imposé des sanctions à près de 150 personnalités, dont des proches du président russe Vladimir Poutine, inscrits sur sa «liste noire». Leurs avoirs détenus par des banques européennes sont par conséquent gelés et elles sont privées de visas pour l'UE. Dans leurs conclusions, les 28 ont également à nouveau exhorté la Russie à «reconnaître sa responsabilité» dans la catastrophe du vol MH17 abattu par un missile au-dessus de l'Ukraine en 2014.

RUSSIE - OIAC - SYRIE La Russie qualifie d'«illégitime» l'expansion des pouvoirs de l'OIAC

La Russie a fustigé la décision des Etats membres de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) d'élargir ses pouvoirs de façon à désigner les responsables de l'utilisation d'armes chimiques.

«Nous considérons cette décision comme illégitime. Il convient de souligner que son adoption par la Conférence des Etats membres a outrepassé son mandat», a déclaré la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova, lors d'un point de presse. Mercredi, les Etats-membres ont décidé de renforcer l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) en l'habilitant à désigner les utilisateurs de ces armes en Syrie provoquant l'ire de la Russie qui n'a pas exclu de se retirer.

«82 pays ont voté en faveur d'une résolution avancée par le Royaume-Uni avec le soutien de la France et des Etats-Unis notamment, et 24 s'y sont opposés», lors d'un vote à huis clos au siège de l'OIAC à La Haye. La résolution a été adoptée au terme



d'un bras de fer diplomatique alors que les inspecteurs de l'OIAC doivent très prochainement dévoiler un rapport sur l'attaque présumée au sarin et au chlore du 7 avril à Douma, près de Damas.

Le texte prévoit que le secrétariat de l'OIAC, prix Nobel de la paix en 2013, «mettra en place les dispositions pour identifier les auteurs (d'attaques) aux armes chimiques dans la République arabe syrienne».

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE TISSEMSILT
N° 43 D.E.P / 2018

24 JUIN 2018
Tissemsilt, le

Numéro d'identification fiscale 000138019003356.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITÉS MINIMALES N° 43 B.M / 2018

La Direction des équipements publics de la wilaya de Tissemsilt lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales pour :

Projet : REALISATION D'UN CEM TYPE B7 A TISSEMSILT (route bougara)

- Lot : Bloc pédagogique + administration + sanitaires.
- Lot : bloc logement.
- Lot : chauffage central.
- Lot : mur de clôture.
- Lot : mur de soutènement.
- Lot : VRD.

Le soumissionnaire peut soumissionner à plusieurs lots, il lui sera attribué plusieurs lots.

Tous les soumissionnaires qualifiés Disposant de moyens matériels humains et financiers nécessaires à la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges. Peuvent retirer le cahier des charges, à l'adresse suivante : **Direction des équipements publics (Bureau des marches)**, extension siège de la wilaya (05 Directions) Rue Frères Hamdi Siège De La Wilaya Tissemsilt.

- Le soumissionnaire doit satisfaire les conditions d'éligibilités suivantes :

- Lot : Bloc pédagogique + administration + sanitaires.
- Catégorie trois (03) et plus activité principale Travaux Bâtiment.
- - le soumissionnaire n'ayant pas présenté au minimum Deux (02) attestations de bonnes exécutions similaires (Même nature des travaux) signées et enregistrer par un maître d'ouvrage public sera écarté.
- -Le soumissionnaire n'ayant pas présenté un chiffre d'affaire annuel moyen des trois (03) dernières années (2015-2016-2017) Pour Un montant supérieur ou égal à 20 000 000 .00DA sera écarté.
- Disposant de moyens matériels, humains et financiers nécessaires à la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges.
- Lot : Bloc logement.
- Catégorie trois (03) et plus activité principale Travaux Bâtiment.
- - le soumissionnaire n'ayant pas présenté au minimum Deux (02) attestations de bonnes exécutions similaires (Même nature des travaux) signées et enregistrer par un maître d'ouvrage public sera écarté.
- -Le soumissionnaire n'ayant pas présenté un chiffre d'affaire annuel moyen des trois (03) dernières années (2015-2016-2017) Pour Un montant supérieur ou égal à 20 000 000 .00DA sera écarté.
- Lot : Chauffage Central.
- Catégorie deux (02) et plus activité principale Travaux Bâtiment.
- Code Chauffage (chauffage central) 335/3522.1-335/3522.2).
- - le soumissionnaire n'ayant pas présenté au minimum Deux (02) attestations de bonnes exécutions similaires (Même nature des travaux) signées et enregistrer par un maître d'ouvrage public sera écarté.
- Disposant de moyens matériels, humains et financiers nécessaires à la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges.
- Lot : Mur de Clôture.
- Catégorie une (01) et plus activité principale Travaux Bâtiment.
- - le soumissionnaire n'ayant pas présenté au minimum Deux (02) attestations de bonnes exécutions similaires (Même nature des travaux) signées et enregistrer par un maître d'ouvrage public sera écarté.
- Disposant de moyens matériels, humains et financiers nécessaires à la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges
- Lot : VRD.
- Catégorie trois (03) et plus activité principale Travaux ou Secondaire Bâtiment.
- - le soumissionnaire n'ayant pas présenté au minimum Deux (02) attestations de bonnes exécutions similaires (Même nature des travaux) signées et enregistrer par un maître d'ouvrage public sera écarté.
- -Le soumissionnaire n'ayant pas présenté un chiffre d'affaire annuel moyen des trois (03) dernières années (2015-2016-2017) Pour Un montant supérieur ou égal à 20 000 000 .00DA sera écarté.
- Disposant de moyens matériels, humains et financiers nécessaires à la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges.
- Les offres seront accompagnées des pièces suivantes :
- **La première enveloppe représente l'offre de candidature et contient :**
- > une déclaration de candidature datée et visée
- > une déclaration de probité datée et visée.
- > les statuts pour les sociétés.
- > les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise
- > tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants
- > Certificat de qualification et classification de l'entreprise en cours de validité.
- > Bilans des trois dernières années (2015-2016-2017) visés par service des impôts.
- > Références professionnelles délivrées par le maître de l'ouvrage.
- > Liste des moyens humains et matériels.
- > Registre de commerce.
- > Mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATPE.
- > Un extrait du casier judiciaire du gérant.
- > les références bancaires (Solvabilité)

Instruction aux soumissionnaires, CCAg et le CPS signé et paraphé

- Carte d'immatriculation fiscale.
- Extrait de rôle néant ou échancier.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés délivré par le CNRC en cours de validité à défaut l'offre du soumissionnaire sera rejetée.

• **La Deuxième enveloppe représente l'Offre technique et contient :**

- > une déclaration à souscrire datée et visée.
- > Planning d'exécution des travaux.

• **La Troisième enveloppe représente l'Offre financière et contient :**

- > La lettre de soumission datée et visée.
- > Le bordereau des prix unitaires.
- > Le devis quantitatif et estimatif.

La date de dépôt des offres est fixée **ou Quinzième (15) jours** à compter de la date de première parution de l'avis dans la presse ou le BOMOP avant 12H00

Les offres seront déposées pour pli porteur chez l'acquéreur à l'adresse ci-après :

Direction des équipements publics à Tissemsilt, extension siège de la wilaya (05 Directions) Rue Frères Hamdi Siège De La Wilaya Tissemsilt.

Les soumissionnaires soumettront leurs offres en triple enveloppes séparées et cachetées la première contenant l'offre de candidature, la deuxième contenant l'offre technique et la troisième contenant l'offre financière. Introduites dans une enveloppe extérieure cachetée anonyme ne portant que les mentions suivantes :

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales

Projet : REALISATION D'UN CEM TYPE B7 A TISSEMSILT (route bougara)

Lot : à préciser

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

Les offres seront valables pendant **Quatre vingt jours (90 jours)** après la remise des offres.

L'ouverture des offres techniques et financières se fera en séance publique le dernier jour ouvrable correspondant à la date limite de dépôt des offres à **14 H**, au siège de la direction des équipements publics de la wilaya de Tissemsilt.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES.

N°14/2018

N° FISCAL : 098419015001929

TEL : 036-66-45-24

FAX : 036-66-45-26

La direction des ressources en eau de la wilaya de Sétif lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales après infructuosité portant

***Lot 05** : Réalisation et Equipement 200 ml des puits (FRIHA, AKRADOU) commune BNI OUARTILENE (MOUHLI) commune BNI MOUHLI (GUERGOUOUR 01.GUERGUOUR 02) commune HAMAM GUERGOUOUR (AKALOU) commune AIN LEGRADJ (DRAA KEBILA) commune DRAA KEBILA (GUENZET) commune GUENZET.

Concernant l'opération suivant

*Réalisation, Equipement, Electrification 500 ml de Forages et puits à travers la Wilaya.

Les entreprises intéressées et qualifiées en (hydraulique de réservoir activité principale catégorie 03 et plus +code d'équipement 34-709 et code de forage de puits 34-303)

Sont invitées à retirer le cahier des charges auprès du Bureau du marché au siège de la wilaya de Sétif. Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature ».

« offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offre N°...../2018 l'objet de l'appel d'offres concernant :

***Lot 05** : Réalisation et Equipement 200 ml des puits (FRIHA, AKRADOU) commune BNI OUARTILENE (MOUHLI) commune BNI MOUHLI (GUERGOUOUR 01.GUERGUOUR 02) commune HAMAM GUERGOUOUR (AKALOU) commune AIN LEGRADJ (DRAA KEBILA) commune DRAA KEBILA (GUENZET) commune GUENZET.

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes:

- 1- Une déclaration de candidature remplie signée, cachetée et datée.
- 2- Déclaration de probité remplie signée, cachetée et datée.
- 3- Copie de Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise.
- 4- Copie de Registre de commerce qui contient le code de l'activité.
- 5- Copie d'Identification fiscale.
- 6- Copie de casier judiciaire.
- 7- Copie de l'extrait de rôle.
- 8- Copie de Certificat de qualification et de classification professionnelle (de l'hydraulique activité principale catégorie 03 et plus)-code équipement 34-709 et code de forage de puits 34-303 en cours de validité).
- 9- Copie de Liste des moyens matériels requis pour le projet au nom de l'entreprise avec présentation des pièces justificatives, copies des cartes grises pour l'engin mobil (Machine de forage ou sante ,camion citerne), + attestation d'assurances en cours de validité.
- un rapport fait par un l'huissier de justice de l'année en cours + factures d'achat (diagraphie, compresseur plus de 20 Bar, débitmètre, groupe de pompes énergies).
- 10- Copie de Liste des moyens humains pour la réalisation des travaux accompagnés du justificatif (diplôme académie + attestation de succès provisoire).
11. copie de cnas-casnos-cacobath .
12. Copie de Références professionnelles avec justifications
13. Copie de Statut de l'entreprise.
14. les bilans financiers des trois (03) derniers années (2014-2015-2016).
15. attestation des comptes sociaux de l'année 2016.

L'offre technique: doit comprendre les pièces suivantes:

- 1- Cahier des charges techniques rempli signée, cachetée et datée. Et portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- 2- Déclaration à souscrire rempli signée, cachetée et datée.
- 3- tout document permettant d'évaluer l'offre technique .fiche technique explicatif tout document l'article 78 de décret .
- 4- le planning des travaux .

L'offre financière: doit comprendre les pièces suivantes:

4. Lettre de soumission remplie signée, cachetée et datée.
5. Bordereaux des prix unitaires rempli signée, cachetée
6. Le Détail quantitatif et estimatif rempli signée, cachetée

Les offres seront déposées au niveau de la direction des ressources en eau (Bureau du marché) sise citée le Caire Sétif, la durée limite de remise des offres à été fixée de (15) jours en référence à la première parution dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

Le dépôt des offres se fera le dernier jour de la durée préfixe de 8:00heures matins à 14:00heures après midi.

Le dernier jour et la dernière heure du dépôt des offres et le jour et l'heure

D'ouverture des plis technique et financier seront le dernier jour de la préparation des offres. Si le dernier jour est. Un jour férié, la durée de préparation des offres sera prolonger jusqu'au le jour suivant du travail et le dépôt des offres sera du 8:00 heures matins à 14:00 heures matins; l'heure d'ouverture des plis

Les soumissionnaires son engagés par leurs offres pour une durée égale à Celle de la préparation de l'offre plus (03) trois mois.

Le présent avis est. Considérer comme étant une invitation aux soumissionnaires pour assister à la cérémonie d'ouverture

MUSIQUE

Bechar bientôt au rythme du Festival de la musique et danse Diwane

La scène de la 11^{ème} édition du festival culturel national de la musique et danse Diwane de Bechar, qui aura lieu cette année du 2 au 5 juillet au stade du «18 février», accueillera 15 représentations artistiques dont huit (8) de troupes en compétition, a-t-on appris du commissariat du festival.

Cette manifestation est dédiée aussi à la virtuosité des Maâlems (joueurs de Gombri), instrument à cordes traditionnel, à la base de cette expression artistique ancestrale, a-t-on signalé.

Un programme riche en sonorité Diwane et d'autres genres musicaux algériens est prévue à l'occasion du coup d'envoi du festival, qui sera marqué par une grande parade des troupes et artistes participants, peu avant la soirée de lundi prochain au centre-ville de Bechar.

C'est une troupe locale de Aissaoua qui a été choisie pour l'ouverture des activités artistiques de cette édition, pour mettre en évidence des expressions artistiques de l'une des plus importantes confréries religieuses dans le pays, alors que la troupe «Dendoun Sidi Billel» de Ghardaïa qui excelle dans ce style atypique du Diwane spécifique à cette région du sud-est du pays ouvrira durant la même soirée le volet compétition du festival.

Cette première soirée verra aussi le passage sur scène d'une icône du Diwane et de la musique algérienne, en l'occurrence Maalem Mejbar, qui de par sa voix et sa maîtrise parfaite du Gombri a réussi à s'imposer dans le genre musical Diwane ainsi que dans d'autres genres musicaux locaux à travers son album «Lkhyoul Sartia», puisant sans faille dans le patrimoine musical du Touat et de la Saoura.

Au cours de cette soirée, se

produira la troupe «Sidi Billel» de Mascara, conduite par le Maalem Belarbi Bilel, l'un des maîtres de l'héritage musical du Diwane dans l'ouest du pays, dont le spectacle de la troupe a une résonance particulière, de par les danses et les chorégraphies synchronisées adaptées aux différentes phases du rite musical Diwane. Les troupes «Noujoum Diwane» et «Faras Fen Diwane Wahrane», conduites respectivement par Les Maâlems Youcef et Houari, passeront sur la scène pour la première et la deuxième soirée, pour démontrer une fois de plus leur talent avéré, d'où le choix difficile du jury de cette édition présidé par le compositeur Kouider Berkane.

La jeune génération de musiciens Diwane, sera présente à cette édition à travers d'autres troupes, à savoir celle de «Ouled Diwane Sahara» de Tindouf, «Ahl Diwane» et «Noujoum Saoura» de Bechar et «El Houada» de Tlemcen, dont les musiciens perpétuent les traditions musicales et chorégraphiques de ce legs à travers leur région et à travers le pays.

«Essed», une troupe de Kenadza et de notoriété artistique nationale, restent des acteurs fondamentaux de ce festival de par leur popularité et musique ghwani très prisée par la jeunesse de la région. «Dimastand», qui est un groupe de musique reggae et fusion ūDiwane et de variétés, créé en 2015 à Bechar,



sera sans doute une découverte pour les spectateurs du stade du «18 février», et ce pour leur premier passage sur la scène de ce festival.

Le festival Diwane, encourage la création des jeunes

Le festival culturel national de musique et danse Diwane est là pour encourager les créations des jeunes, mais aussi pour préparer la relève pour la poursuite des efforts de préservation et de pérennisation de l'art musical et chorégraphique Diwane, ont indiqué les organisateurs. Beaucoup de membres de troupes participantes contactés par l'APS se sont déclarés convaincus des bienfaits et de retombées de cette

manifestation sur l'intérêt que porte des jeunes musiciens à ces expressions artistiques que plusieurs musiciens de la nouvelle génération ont «investies». Ce qui, estime-t-on, augure à l'avenir de nouvelles compositions musicales, allant dans le sens de la popularisation davantage de cette musique.

Les organisateurs de cette manifestation artistique ont pu, avec les moyens disponibles, concocter un programme à la mesure de l'événement, et ce avec l'aide et l'appui de la wilaya qui a mis à leur disposition des moyens logistiques pouvant permettre le déroulement de cette 11^{ème} édition, selon le commissariat de ce festival.

HOMMAGE

Le ministre de la Culture se recueille sur la tombe du chanteur Lounes Matoub

Le ministre de la Culture Azzedine Mihoubi s'est recueilli jeudi en fin de journée, sur la tombe du chanteur, Matoub Lounes, à Taourirt Moussa dans la commune d'Ait Mahmoud (daïra de Béni douala), à 17 km au sud de Tizi-Ouzou, a-t-on appris, vendredi, des services de la wilaya.

Présent dans la wilaya de Tizi-Ouzou à titre privé, M. Mihoubi en sa qualité de ministre de la Culture s'est rendu au domicile de Matoub, assassiné par des terroristes le 25 juin 1998 à Tala Bounane, sur la route menant vers Taourirt Moussa. Après s'être recueilli à sa mémoire, le ministre a rencontré la mère de Lounes Matoub, Na Aldja, a-t-on indiqué de même source. Le ministre qui était accompagné du wali, Mohammed Boudrebali, et de la directrice locale de la culture Nabila Goumeziane, a visité le siège de la Fondation Matoub et s'est entretenu avec les membres de cette organisation, présents sur place, à propos notamment du projet de création d'un musée et de l'organisation d'un hommage à la mémoire de Matoub à l'Opéra d'Alger, a-t-on ajouté.

Dans un message, publié sur la page Facebook du ministère de la Culture, à l'occasion de la commémoration du 20^{ème} anniversaire de l'assassinat de Matoub, M. Mihoubi a rendu hommage au «martyr, artiste et poète Lounes Matoub» qui était «clair dans ses positions, franc dans ses opinions, défendant et croyant en la démocratie», soulignant que «l'artiste ne meurt jamais». S'adressant directement au chanteur disparu, M. Mihoubi a poursuivi: «Vous aurez marqué les esprits par le combat identitaire que vous avez mené avec conviction pour la culture et la langue amazighe pour lesquelles nous assistons aujourd'hui à une véritable consécration: la langue amazighe nationale et officielle avec une académie pour la promouvoir et la hisser au plus haut niveau et toutes les dispositions prises telles que la consécration de Yennayer afin de consolider cette culture et toute l'identité algérienne». Pour rappel, le ministre du Tourisme et de l'artisanat, Abdelkader Ben Messaoud, qui était en visite de travail dans la wilaya de Tizi-Ouzou le 25 juin en cours, s'était aussi recueilli à la mémoire de Matoub Lounes, en déposant une gerbe de fleur sur la stèle qui lui est dédiée, érigée à l'entrée ouest de la ville des Genêts.

APS

CINÉMA

Les réalisatrices Yasmine Chouikh et Latifa Said primées au Maroc

Les cinéastes algériennes Yasmine Chouikh et Latifa Said ont été primées, mercredi soir, au 7^e Festival maghrébin du film de Oujda (Maroc) pour leurs films «Jusqu'à la fin des temps» et «Terrain vague» respectivement, indique les organisateurs.

Le long métrage de fiction «Jusqu'à la fin des temps» de la réalisatrice Yasmine Chouikh a décroché les prix du meilleur scénario et celui de la meilleure réalisation du 7^e Festival maghrébin du film de Oujda.

Sorti à la fin 2017, «Jusqu'à la fin des

temps» a déjà reçu plusieurs prix internationaux au Festival du film méditerranéen de Annaba ainsi qu'au Festival international du film de Mascate (Sultanat d'Oman) en plus de plusieurs participations à des manifestations cinématographiques en France et au Canada. Le jury de cette catégorie a attribué le Grand prix de cette édition au film «Mustapha Z» du Tunisien Nidal Chetta qui a également remporté le Prix de la meilleure interprétation masculine, décernée à l'acteur Abdelmoumen Chouayet.

«Nouhe ne sait pas nager» du réalisateur

marocain Rachid El Wali s'est vu attribuer le Prix du jury.

Dans la catégorie court métrage, la réalisatrice algérienne Latifa Said s'est adjugée la prix de la meilleure réalisation, alors que Grand prix et le prix du meilleur scénario dans la même catégorie sont revenus à la Tunisienne Moufida Fedhila. Parallèlement à la compétition, le 7^e Festival maghrébin du film de Oujda a également rendu hommage au réalisateur algérien Ahmed Rachedi pour l'ensemble de sa carrière.

BISKRA

La dépouille du poète Othmane Loucif conduite à sa dernière demeure à Tolga

La dépouille mortelle du poète Othmane Loucif a été conduite jeudi après-midi à sa dernière demeure au cimetière de Tolga (36 km à l'Ouest de Biskra), sa ville natale, par une foule d'amis, de proches, d'intellectuels et d'hommes de lettres et de culture.

En cette occasion, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a adressé à la famille du défunt et ses amis ses sincères condoléances invoquant Dieu d'accueillir le défunt en Son vaste Paradis. Dans sa lettre de condoléances, le minis-

tre a indiqué «avoir reçu avec affliction la nouvelle du décès du grand poète Othmane Loucif qui a laissé à la culture algérienne un riche legs littéraire et artistique composé de plusieurs dizaines de recueils et de centaines de poèmes».

Le ministre a également ajouté que «le défunt fut l'une des plus importantes voix ayant pris la responsabilité d'insuffler un nouvel esprit à la poésie algérienne dans un parcours qu'il a entamé par son recueil «El kitaba bi Nar» puis «Aarass El melh», «chibk El Yas-

mine» «Ghardaïa» jusqu'à «Kitab el irchad» et «Kira fi kitab Eitabia».

Ses écrits, a-t-il ajouté, ont suscité l'intérêt de la plus part des critiques algériens et étrangers qui ont été animés par la même ambition. Lors de la cérémonie funèbre tenue à l'occasion, le directeur de la wilaya, le poète Brahim Seddiki et Tarek Khelfallah, président de l'association «Besma» ont mis l'accent sur le talent poétique du défunt et sa réputation qui a dépassé les frontières nationales. Docteur en littérature

et enseignant universitaire, le défunt est l'auteur d'une vingtaine de recueils poétiques dont «El kitaba bi Nar», «Irhassat» et «Aarass el melh».

Selon son fils Djallal Eddine, le défunt était d'une sensibilité infinie et avait un sens de l'humanisme très développé qui forçaient le respect et l'affection de ses étudiants et ses lecteurs.

Le poète Othmane Loucif est décédé, mercredi soir, à l'hôpital Bachir Benacer de Biskra à l'âge de 67 ans après plusieurs jours de coma.

APS

Programme de la soirée

TF1 21:55

Les experts

Réalisateur : Brad Tanenbaum
Avec : Ted Danson, Elisabeth Shue
Guest star : Chris Evert, Lindsay Davenport



Les experts enquêtent sur la mort de Claudia Weber, une star du tennis assassinée sur un cours après avoir gagné un match important. En examinant son cadavre, les experts concluent que l'arme du crime n'est autre que sa propre raquette. Les suspects ne manquent pas car la vedette avait de nombreux ennemis ou concurrents, mais l'affaire se complique encore davantage lorsque les empreintes retrouvées sur l'une des balles de tennis livrent leur résultat. L'enquête prend alors une toute autre tournure. Les soupçons des enquêteurs s'orientent désormais vers Tara Jansen, l'une de ses partenaires de jeu...

France 2 20:00

Fort Boyard

DIVERTISSEMENT 27 saisons / 110 épisodes



Cette semaine, Flora Coquerel, Elodie Gossuin, Clémence Castel, Malika Ménard, Benoît Dubois et Valérie Maurice jouent pour le compte de l'association «Kelina», qui entraîne les populations du Bénin, via des actions socio-éducatives et sanitaires auprès des femmes et des enfants. Créée en 2014, elle agit dans un contexte d'échange et d'enrichissement mutuel. Ses missions principales visent à lutter contre l'exode rural et le travail des enfants, mais également à soutenir les formations scolaires et le développement sanitaire et culturel de la région. Olivier Minne et les personnages du Fort tentent de protéger leur trésor de la sagacité et du courage de leurs invités.

France 3 19:55

Le sang de la vigne

Réalisateur : Régis Musset
Avec : Pierre Arditi, Yoann De-naive



Une maison d'édition du Languedoc propose à Benjamin Lebel de publier ses textes de jeunesse. Aussi revient-il sur les terres de ses jeunes années en compagnie de Silvère Du-gain, son assistant, afin de rencontrer ses éditeurs potentiels. Luc Tourel et Louis Mar-saint les accueillent bouleversés : Jérôme Séverino, dit «Gérônimo», leur conseiller d'édition, qui leur avait recommandé Benjamin, est grièvement blessé après avoir été renversé par une voiture. Pour eux, cela ne fait aucun doute : il ne s'agit pas d'un simple accident de la circulation. Lorsque Gérônimo succombe, des suites de ses blessures, Benjamin décide de mener une enquête discrète...

CANAL+ 20:00

Seven Sisters

Réalisateur : Tommy Wirkola
Avec : Noomi Rapace, Willem Dafoe



Dans le futur, la Terre manque de ressources à cause de la surpopulation. Nicolette Cayman, qui dirige le Bureau d'Allocation des Naissances, est chargée de mener à bien une politique d'enfant unique. Terrence Setzman débotté à cette loi liberticide quand sa fille accouche de sept bébés. Il donne à chacune de ses filles le nom d'un jour de la semaine. Afin de ne pas être démasquées, chacune d'elles ne sortira que le jour qui correspond à son prénom et sous l'identité unique de Karen Setzman. Le stratagème fonctionne pendant des années. Mais un jour, Lundi est arrêtée. Ses six sœurs encore libres, aux personnalités très différentes, tentent l'impossible pour la retrouver et échapper aux sbires armés de Nicolette Cayman...

6 20:00

Elementary

Réalisateur : Aaron Lipstadt
Avec : Jonny Lee Miller, Lucy Liu



Un système de surveillance audio capte des coups de feu et les bruits d'une agression. Lorsque la police arrive sur place, les seuls indices exploitables sont des traces de pneus. Sherlock et Joan sont donc appelés pour retrouver la voiture où a eu lieu le crime présumé et retrouver Lady Frances, que recherchait visiblement le tueur. Le duo d'enquêteurs ne tarde pas à tomber sur une piste. Ils sont très surpris d'apprendre que la fameuse Lady Frances ne serait pas une femme, comme le laissait penser son nom. Par ailleurs, Sherlock et Joan s'intéressent aussi à une tentative de meurtre sur Shinwell, perpétrée avec une arme liée à un crime non résolu...

Jeux

Samourai-Sudoku n°1907

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

8					9				
5	2				8			1	
	3			6		4			
			5		4				
		8		7		5			
			9		8				
5			1			2			
3	9				1		8		
4					5				

					1		5		
					6		9		5
					7		3		

7					9				
2	1				5		7		
	4			1		6			
			6		3				
		7		2		6			
			7		9				
3				4			8		
9	5				3			4	
2						7			

					4		3							8	
					1		6						4		5
							5								

Horizontalement :

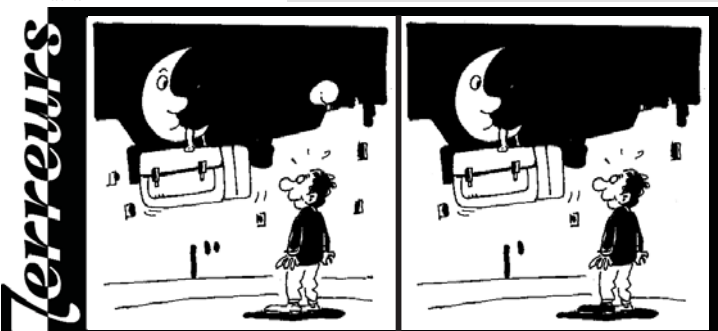
Verticalement :

- 1 - Echassier brasseur de galets
- 2 - Quitter la collectivité - Ni vous, ni nous
- 3 - Blanchies par le temps - Il peut nous faire rêver
- 4 - Soupe - Endommageras
- 5 - But de croisière - Prise d'eau - Parcours
- 6 - Phase de satellite - Glorifiera
- 7 - Estonie en version originale - Elimine - On arrose son premier
- 8 - Subtilités de langage
- 9 - Donc bien appris - Envahit - Elle met les caractères bien en vue
- 10 - Fraïse - Rêves de quinziste

- A - Norveuse
B - Blé du milieu - Rayons bronzants
C - Travail dur - Symbole de société
D - Violente envie - Parties ardentes
E - Dit le contraire - Poisse
F - Faire prendre un ordinateur pour un autre - On l'entend comme un do
G - Il vous montre le poids des mots
H - Anciennes mais toujours mauvaises conseils - Trous de contrebas
I - Prête à galoper
J - Ile atlantique - Zone de rudes combats - Se couvrit d'humidité
K - Fit preuve de finesse - Bruyant coup de baguettes - Négation
L - Réelles

Mots croisés n°1907

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											



Notre ignorance nous ferait pitié,
si notre vanité ne nous en
dérobait la connaissance.

Citation de Bernard Fontenelle ; Les pensées et réflexions (1757)

irai en terrain difficile	pilleraient star du showbiz	bout de bois	vident la barque	dernière volonté	conte moral	le fait de chavirer
effraction	showbiz	calamité	arçon du chimiste	niveau		soulager
				immaculé	autocar	
vénérables			organes de fleur accident musical		para-graphes	
volubilis						
hasard			prendra la fuite			
petit ange			courte			
				plus haut que ré		pronom pour lui montant à payer
				vomitif		
séduits	déplacement	prélèvera				
				bandage de roue avalée d'un coup		résultat de beuverie
temps de géologie état de médium		n'avança pas éparpiller			démonstratif ceinture japonaise	
			oui du Midi outils de gymnaste		vieille pièce grave défaut	littéral
pilastre d'angle			fait tomber		unité de programmeur grenier	
endossé		devin		fiévreux		
		finassas		très fatigante		
renvoie à plus tard	cantine à vaches		bramera			ancien allongerez
	fraîcheur		apparue	dénudé		habitué à la mer
				garantie		
légumineuses qaz de cuisine		affamé biblique punaise d'eau			forte presse	
			proie de meurtrier mis sur la table			
porteur de sarments	point sur la rose aliment quotidien		partie d'écluse se rebeller		mer d'Asie transpirer	
		paresser (se)				élue mais très réduite
qoût		habille		très peu vêtu bien dans le coup	thymus du veau	
immense continent			passèrent au loin			
confirme					autre nom du Saint-Pierre	

*C'est arrivé un
30 juin*

Sudoku n°1907

6	8	4	2	5	1	7	9	3				1	5	6	9	4	2	7	3	8
5	7	2	4	9	3	8	6	1				3	9	4	7	8	1	6	2	5
9	3	1	8	6	7	2	4	5				2	7	8	6	5	3	9	1	4
7	1	3	5	2	4	9	8	6				4	6	7	1	9	8	2	5	3
4	9	8	1	7	6	5	4	3				5	8	1	2	6	3	4	7	9
2	6	5	9	3	8	4	1	7				9	3	2	4	7	5	8	6	1
									8	5	7	1	8	3	6	5	4	7	9	2
3	2	9	6	4	5	1	7	8	4	3	9	6	2	5	8	1	4	3	7	9
1	4	7	3	8	2	6	5	9	8	1	2	7	4	3	5	2	9	1	8	6
									9	8	2	1	6	5	3	7	4			
									7	3	6	2	9	4	5	8	1			
									4	1	5	7	8	3	9	6	2			
5	7	3	2	6	4	8	9	1	5	4	6	2	3	7	1	5	4	6	8	9
2	6	1	3	9	8	5	7	4	3	2	8	1	9	6	7	8	2	4	3	5
4	4	5	1	7	2	6	3	9	7	1	4	5	8	6	9	3	2	1	7	
8	9	2	6	8	3	7	1	9				6	7	9	3	1	8	5	4	2
3	9	7	4	2	1	5	6					5	2	4	6	7	9	8		
6	1	8	7	5	9	4	3	2				8	4	2	9	7	5	3	6	1
7	3	6	9	4	2	1	8	5				9	6	3	8	7	2	1	5	4
9	8	5	1	7	6	3	2	4				7	8	4	5	6	1	9	2	3
1	2	4	8	3	5	9	7	6				5	2	1	4	3	9	8	7	6

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	T	O	U	R	N	E	P	I	E	R	R	E
2	E	S	S	A	I	M	E	R		E	U	X
3	N	E	I	G	E	U	S	E	S		S	I
4	D	I	N	E	L	E	S	E	R		S	
5	I	L	E		G	E	L		L	U	T	
6	N	L		A	U	R	E	O	L	E	R	A
7	E	E	S	T	I		T	U	E		A	N
8	U	A	R	G	U	I	E	S	T			
9	S	U		E	N	T	R	E		U	N	E
10	E	V	A	S	E			E	S	S	A	S

C	•	E	•	O	•	E	•	T	•	F	•	D	
F	R	I	C	F	R	A	C	E	T	A	G	E	
A	D	O	L	E	E	R	O	N	S	•	B	U	S
I	P	O	M	E	E	•	P	E	T	A	L	E	R
A	L	E	A	•	D	E	T	A	L	E	R	A	
C	H	E	R	U	B	I	N	•	M	I	•	L	
U	•	U	A	•	R	E	T	I	E	N	D	R	A
A	T	T	I	R	E	•	P	N	E	U	•	G	
E	•	V	E	•	L	E	•	E	•	•	•		
T	R	A	N	S	E	•	O	C	•	S	O	U	
A	N	T	E	•	A	B	A	T	•	B	I	T	
M	I	S	•	M	A	G	E	•	A	G	I	T	
•	P	R	E	•	R	E	E	R	A	•	E	X	
A	J	O	U	R	N	E	•	P	E	L	E	•	
E	R	S	•	E	S	A	U	•	E	T	A	U	
B	U	T	A	N	E	•	V	I	C	T	I	M	
N	E	•	E	•	•	•	•	•	•	•	•		
C	E	P	•	P	R	E	L	A	S	S	E	R	
•	S	A	V	E	U	R	•	N	U	•	R	I	
A	S	I	E	•	E	V	I	T	E	R	•	T	

- 2013 - Adoption d'un loi spéciale du gouvernement Marois forçant le retour au travail des grévistes de la construction.
- 2012 - Le lieu historique national de Grand-Pré, en Nouvelle-Écosse, obtient le statut de site du patrimoine mondial de l'UNESCO.
- 2011 - Le prince William et son épouse Kate amorcent une visite au Canada.
- 2011 - La Chine ouvre le plus long tunnel au-dessus de la mer, d'une longueur de 42 kilomètres, qui relie la ville de Qingdao à l'île de Huangdao, dans l'est du pays.
- 2010 - L'archevêque de Québec, le cardinal Marc Ouellet, est nommé à la tête de la Congrégation pour les affaires sacramentelles à Rome.
- 2007 - À Ottawa, le juge à la retraite Allan Garon, sa femme et une voisine sont trouvés morts dans l'appartement du couple, victime de coups reçus.
- 2004 - Pour 900 millions \$, Hydro-Québec cède sa part majoritaire dans Gaz Métropolitain à la Caisses de dépôt, SNC-Lavalin et autres.
- 2001 - Les Ophélins de Duplessis, internés en vertu de faux diagnostics, acceptent l'offre de 25 millions \$ du gouvernement Landry.
- 2000 - Au festival musical de Roskilde, au Danemark, neuf personnes périssent dans une cohue.
- 1999 - L'Union cycliste internationale impose Richard Virenque au Tour de France, dont la direction Laval refuse sur suspicion de dopage.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel**
Quatrième édition, 2018

« Vivre ensemble en paix »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa quatrième édition, comptant pour l'année 2018, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2018.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes.
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif ;
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse ;
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2017 - 2018.

Thème du concours: « Vivre ensemble en paix ».

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1^{er} lauréat.
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2^e lauréat.
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3^e lauréat.

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

- a) Pièces administratives :**
 - Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
 - Attestation de travail datée de moins de trois mois.
- b) Œuvre objet de participation :**
 - L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.
- c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :**
 - Données personnelles sur le candidat ;
 - Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
 - Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi.
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 septembre 2018.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

JUDO 3 algériens en course pour le bronze

Les judokas algériens, Lyes Bouyakoub (-100 kg), Kaouthar Ouallal (-78 kg) et Sonia Asselah (+78 kg), joueront vendredi les combats pour la médaille de bronze de leur catégorie respective, pour le compte des Jeux méditerranéens (Tarragone 2018).

Avec trois athlètes en course pour le bronze, la sélection nationale de judo tentera d'égaliser sa moisson de médailles aux JM-2013 à Mersin (Turquie), où elle avait remporté trois breloques en bronze.

Chez les messieurs, Bouyakoub (-100 kg) a réussi à se hisser au stade des demi-finales après sa victoire devant le Bosnien Milos Mandic.

Éliminé face à l'Italien Guiliano Loporchio par ippon, l'Algérien jouera le combat pour le bronze face au Tunisien Anise Benkhaled.

De son côté, Mohamed Amine Bentayeb (+100 kg) a été éliminé en huitième de finale face à l'Italien Vincenzo D'Arco.

Chez les dames, Ouallal (-78 kg) et Asselah (+78 kg), éliminés en quarts de finale, seront opposées, respectivement, à la Slovène Patricija Broljih et l'Espagnole Sara Alvarez.

Les neuf autres algériens engagés lors des deux premières journées des épreuves de judo des JM-2018, ont tous raté leur participation en occupant les places d'honneur.

HANDBALL: La Tunisie qualifiée pour la finale

La sélection tunisienne de handball s'est qualifiée vendredi pour la finale du tournoi des Jeux méditerranéens de Tarragone en Espagne, en battant la Turquie 28 à 21 (mi-temps 15-13), lors de la première demi-finale disputée au palais des sports de Campclar.

Les Tunisiens affronteront dimanche en finale, le vainqueur de l'autre demi-finale entre l'Espagne et la Croatie qui se joue en fin de matinée.

De son côté, la sélection algérienne s'est inclinée jeudi devant son homologue portugaise par 32-33 (mi-temps 15-18), en match de classement (de la 5^e à la 8^e place) du tournoi méditerranéen.

Lors de la phase de poules, l'Algérie avait obtenu la 2^e place du groupe B, après sa défaite contre la Croatie (26-37) lors de la première journée, avant de s'imposer face à l'Italie (38-32).

En quarts de finale, l'Algérie a été éliminée par la Tunisie sur le score de 25 à 30. Le Sept algérien affronte vendredi la Serbie pour les 7^e et 8^e places..

ALGÉRIE: Boulmerka : «La volleyeuse Tamalout a été autorisée à quitter la délégation»

La volleyeuse Sabrina Tamalout a été «autorisée» à quitter le village accueillant les athlètes qui participent aux Jeux méditerranéens (JM) Tarragone-2018, selon Hassiba Boulmerka, chef de la délégation algérienne en Espagne.

«Suite à sa demande, la joueuse de la sélection féminine U23 de volley-ball, Sabrina Tamalout, a reçu l'aval des responsables de la délégation pour quitter le village mé-

diterranéen et rejoindre sa soeur à Barcelone (90 km de Tarragone)», a déclaré Boulmerka à l'APS.

Cette déclaration de l'ancienne championne olympique du 1.500m intervient après des informations partagées sur les réseaux sociaux et relayées par certains titres de la presse nationale, sur une supposée «fugue» de la joueuse du NR Chlef.

«Cette information est sans fondement», a-t-elle réagi, précisant

que «la joueuse rejoindra directement Alger à partir de Barcelone après quelques jours passés auprès de sa famille». La sélection féminine algérienne de volley-ball (U23), engagée lors des JM-2018, a complètement raté son tournoi, concédant deux défaites face à la Slovénie et au Portugal sur le même score de 3 sets à 0. Elle a terminé dernière du groupe D avec un zéro pointé.

APS

JM-2018: Le vice-président du CIJM annonce le prochain congrès de l'instance et fait un bilan provisoire de Tarragone

Le Comité International des jeux Méditerranéens (CIJM) tiendra un congrès en septembre prochain, a annoncé, jeudi le directeur exécutif des JM-2018 de Tarragone, l'Espagnol Victor Sanchez.

«Nous avons tenu, mercredi soir, une réunion du bureau exécutif du CIJM, sous la présidence l'Algérien Amar Adadi, et nous avons décidé de tenir un congrès en septembre dans un lieu à déterminer, pour étudier plusieurs points liés à l'avenir des jeux du bassin méditerranéen», a indiqué, Sanchez, lors d'une conférence de presse tenue au centre de presse principal, situé au Palais des Congrès de la ville de Tarragone.

Le premier vice-président du CIJM a ajouté que le congrès devrait regrouper, les Comités nationaux olympiques sportifs (CNOs), les fédérations internationales des différents sports, la famille olympique et les partenaires, entre autres.

«On pense regrouper tous les acteurs du mouvement sportif partenaires dans l'organisation des JM. L'objectif sera de décider de la situation actuelle des jeux et la direction qu'ils doivent prendre à l'avenir, pour leur permettre de durer et s'améliorer», a expliqué, Victor Sanchez.

Le directeur de l'exécutif des Jeux de Tarragone a aussi annoncé la tenue,

en octobre prochain à Lisbonne, d'un séminaire sur les JM de Tarragone, pour faire un bilan et en tirer les points positifs et négatifs, afin de passer le témoin à la ville d'Oran, hôte de la 19^e édition des Jeux méditerranéens en 2021. «Chaque édition des JM est différente des autres sur plusieurs paramètres. Ceux de Tarragone ont enregistré, non seulement un record de participation avec 3642 athlètes et 2010 officiels (l'édition de Mersin en Turquie 3064 athlète et 1576 officiels), mais aussi de qualité, avec la présence de plusieurs champions d'Afrique, d'Europe et du Monde», s'est félicité, Sanchez, ajoutant qu'à

l'issue des deux tiers des compétitions, le CIJM et les différents organismes sont satisfaits.

Le conférencier a relevé, entre autres, la nécessité d'établir, à l'avenir, «un équilibre entre les jeux méditerranéens traditionnels et les JM de plage, et définir la date qui convient aux JM», a insisté Victor Sanchez.

Interrogé sur le coût financier des JM-2018, le 1^{er} vice-président du CIJM a révélé le chiffre approximatif de 70 millions d'euros en investissements, alors que les différents sponsors ont pris en charge la rénovation de plusieurs infrastructures sportives et la réalisation de quelques unes.



BEACH-VOLLEY : Benseghier : «Une occasion d'évaluer le niveau de nos équipes nationales»

La Fédération algérienne de volley-ball veut évaluer la qualité du travail effectué depuis plusieurs mois par ses sélections de beach-volley, à l'occasion du tournoi des Jeux méditerranéens (JM) de Tarragone (Espagne), a indiqué le Directeur technique national (DTN) adjoint chargé du

beach-volley, Lyamine Benseghier. «Nous sommes en train de former des paires chez les U18 et U19 qui vont participer aux JM de Tarragone pour acquérir de l'expérience et les évaluer par rapport au niveau méditerranéen qui est très bon», a déclaré Lyamine Benseghier, jeudi à l'APS.

Pour le rendez-vous ibérique, le beach-volley algérien a engagé quatre paires dont deux féminines.

La première paire, composée de Farouk Tizit et d'Ayoub Hamadeche, a déjà perdu, jeudi, son premier match de la poule D, contre les Espagnols Christian Garcia et Raul Mesa 2-0 (21-10 et 15-10).

Elle affrontera en fin d'après-midi la paire slovène Tadej Bozenk - Danijel Pokersnik. De son côté, le duo Laïd Boussaïd - Mohamed Souadi affrontera, dans le groupe F, son homologue turc Murat Giginoglu - Volgan Gogtepe.

Chez les dames, le duo Sonia Berkioine - Louiza Bayou entamera la compétition également en fin d'après-midi et sera opposé, dans le groupe A, à la paire slovène Tjasa Jancar - Tjasa Kotnik.

Cette poule regroupe

aussi les paires italienne Gaia Traballi - Agata Zucarelli et chypriote Manolia Konstantinou - Mariota Angelopoulou.

Leurs coéquipières Sonia Bounser et Kawthar M'henni en découdront, dans le groupe G, avec Claudia Puccinelli et Alice Gradini (Italie).

Le groupe comprend aussi le duo espagnol Fernandez Amaranta - Angela Lobato et turc Selin Yurtsever - Ozsoy Gencyetek.

«Le plus important maintenant est d'offrir à nos différentes paires beaucoup de matchs d'application d'un niveau assez relevé, pour leur permettre de s'aguerrir davantage. En plus, nous favoriserons le travail collectif et en commun entre les garçons et les filles, afin d'améliorer la cohésion et la cohérence dans le jeu», a expliqué Benseghier.

CR BELOUIZDAD : Lyamine Bougherara nouvel entraîneur

L'entraîneur Lyamine Bougherara a été nommé mercredi soir à la tête de la barre technique du CR Belouizdad pour les deux prochaines saisons en remplacement d'Azeddine Aït-Djoudi, limogé, a annoncé le club algérois de Ligue 1 de football.

La direction belouizdadie allait désigner jeudi Taoufik Rouabah comme entraîneur, avant de se rétracter et de se rabattre sur la carte de l'ancien coach du CA Bordj Bou Arreridj avec lequel le Club sportif amateur (CSA), actionnaire majoritaire, était déjà en contacts avancés depuis environ un mois.

Mais le président Mohamed Bouhafs avait jeté son dévolu à ce moment-là sur Aït-Djoudi qu'il a limogé moins d'un mois de sa venue au CRB pour des différends entre les deux hommes.

Le club a alors contacté Rouabah puis Bougherara, dans la nuit de mardi à mercredi, ce dernier ayant été à deux doigts de conclure avec l'USM Blida avant de changer de cap.

La situation difficile et le flou que vit le club ont poussé plusieurs cadres à quitter le CRB cet été à l'image du capitaine Zakaria Draoui et de l'attaquant international Sid-ali Lakroum, signataires chacun d'un contrat de deux saisons avec l'ES Sétif, alors les deux défenseurs Amir Belaïli et Sofiane Bouchar se sont engagés respectivement en faveur de la JS Kabylie et du MC Oran.

L'entraîneur marocain Rachid Taoussi, un des artisans du maintien du CRB en Ligue 1, n'est pas en reste puisqu'il a décidé de claquer la porte, résiliant son contrat après avoir cédé au «chantage» du président Mohamed Bouhafs.

Il a ainsi renoncé à deux mois de salaires pour aller rejoindre l'ES Sétif, en remplacement d'Abdelhak Benchikha. Pour les remplacer, le club a recruté jusque-là pas moins de 14 joueurs.

Saâdi intéresse le club Turc Bursaspor

L'attaquant international algérien du Racing club de Strasbourg (Ligue 1 française), Idriss Saâdi, intéresse fortement le club Turc Bursaspor (Division 1), rapporte la presse locale.

Selon la même source, le club Turc est prêt à verser la somme de deux millions d'euros pour s'attacher les services du buteur algérien. La direction de Bursaspor souhaite renforcer son équipe en vue de la saison prochaine.

Lors de la saison écoulée, Bursaspor s'est contenté de 13e place au classement général avec 39pts au compteur. Saâdi (26 ans) avait rejoint Strasbourg l'été 2017 pour un contrat de quatre ans en provenance de Courtrai (Div. belge). Blessé en janvier 2015 (rupture du ligament croisé antérieur du genou gauche), il avait connu une période difficile, avant de retrouver de l'élan à Courtrai (1re division / Belgique), où il a inscrit 14 buts. Saâdi avait été convoqué une première fois en équipe nationale en juin 2017 à l'occasion du match amical face à la Guinée (2-1) et le Togo (1-0) dans le cadre de la 1re journée (Gr.D) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019.

LIGUE 2 - JSM SKIKDA : L'AG ordinaire fixée à jeudi à 17h00

L'Assemblée générale ordinaire (AGO) de la JSM Skikda, pensionnaire de la Ligue 2 Mobilis de football, se tiendra ce jeudi (17h00), au centre culturel Aïssat-Idir de la ville, a annoncé le club sur sa page facebook. Au cours de cette session ordinaire, les membres de l'AG seront appelés à adopter ou à rejeter les bilans moral et financier de l'exercice précédent.

En outre, une commission sera installée pour «régulariser» la situation administrative du club. Selon des sources proches de la JSMS, le président actuel Noureddine Bouchoul, constamment contesté par les fans des V-noirs, déposerait sa démission lors des travaux de l'AGO.

APS

MONDIAL-2018/ PREMIER TOUR : Désillusion africaine, le tenant du titre au tapis

Le premier tour de la Coupe du monde 2018 de football en Russie, clôturé jeudi, a été fatal pour les cinq représentants africains, tous éliminés dès la phase de poules, alors que l'élimination sans gloire de l'Allemagne, tenante du titre, a constitué un véritable coup de tonnerre de cette 21e édition.

Battue mercredi face à une surprenante équipe sud-coréenne (2-0), déjà éliminée avant la 3e et dernière journée (Gr.F), l'Allemagne peut nourrir des regrets d'avoir raté l'occasion de défendre sa couronne, acquise quatre ans plus tôt lors du Mondial 2014 au Brésil.

La malédiction du tenant du titre se poursuit, après l'élimination de la France (2002), l'Italie (2010), et l'Espagne (2014) dès le premier tour, eux qui avaient remporté la trophée lors de l'édition d'avant.

Il s'agit de la première élimination de la Mannschaft à ce stade de l'épreuve, à travers l'ensemble de ses participations à la Coupe du monde.

Un fait historique qui place désormais le coach de l'Allemagne Joachim Löw, en poste depuis 2006, dans une situation inconfortable.

Les Allemands quittent le premier tour avec un bilan mitigé d'une victoire et deux défaites.

Dans les autres groupes, la logique a été respectée avec la qualification des éternels favoris tels que le Brésil, la France, l'Espagne, le Portugal, ou encore l'Argentine.

L'Albiceleste de Lionel Messi a dû attendre l'ultime journée du groupe D pour valider, sur le fil, son billet à l'issue de sa victoire face au Nigeria (2-1).

L'Afrique passe à la trappe pour la première fois depuis 1982

Les cinq représentants africains en Russie : le Nigeria, l'Egypte, le Maroc, la Tunisie, et le Sénégal, ont tous passé à la trappe.

Une première depuis l'édition 1982 disputée en Espagne qui a vu l'élimination de l'Algérie et le Cameroun dès le premier tour.

L'Egypte, dont il s'agit de la troisième participation, a concédé trois défaites de rang, dont la dernière lors du derby 100% arabe face à l'Arabie saoudite (2-1). La Tunisie, battue lors des deux premiers matchs, a sauvé son honneur en l'emportant jeudi face au Panama (2-1), réalisant la première victoire depuis 1978 en Argentine.

Le Maroc du sélectionneur fran-



çais Hervé Renard, est reparti avec un seul point obtenu lors de son dernier match face à l'Espagne (2-2). En dépit de l'élimination, les ½ Lions de l'Atlas « ont laissé une bonne impression, estiment les observateurs. Le Nigeria qui pouvait aisément se qualifier, a flanché à quatre minutes de la fin de son match face à l'Argentine concédant un but fatal à la 86e minute (2-1).

Les Super Eagles ont été éliminés en comptabilisant trois points. Le Sénégal, opposé jeudi à la Colombie, a concédé une défaite amère (1-0), synonyme d'élimination, alors qu'il n'avait besoin que d'un seul point pour passer.

Les ½ Lions de la Teranga «, dont la meilleure performance au Mondial reste les quarts de finale en 2002 (Japon 0 Corée du Sud), se sont fait éliminer au fair-play pour deux avertissements de différence au terme du premier tour par rapport au Japon, alors que les deux équipes ont terminé à égalité avec 4 points. Côté tops, l'Uruguay (Gr.A), la Croatie (Gr.D), et la Belgique (Gr.G) ont réalisé le carton plein en gagnant leurs trois matchs du premier tour.

L'Uruguay détient la meilleure défense avec aucun but encaissé, alors que la meilleure attaque est celle de la Belgique avec 9 buts marqués dont cinq face à la Tunisie (5-2). L'ensemble des 32 nations présentes en Russie ont marqué au

moins un seul but. La plus large victoire a été réalisée par l'Angleterre face au Panama (6-1). Côté flops, l'Egypte et le Panama (première participation), sont les seules équipes à quitter la compétition avec 0 point, alors que le Panama est rentré à maison en concédant 11 buts, soit la plus mauvaise défense.

Des 1/8es de finale indécis

Maintenant que le premier tour du Mondial 2018 a pris fin, l'ensemble des 16 nations qualifiées vont devoir observer un jour de repos (ce vendredi) avant le début des choses sérieuses dès samedi avec les deux premiers 1/8es de finale au programme : France 0 Argentine (15h00, algériennes) et Uruguay 0 Portugal (19h00, algériennes).

La Russie, pays hôte, sera opposée dimanche à l'Espagne, dans un duel indécis, alors que le Brésil, quintuple champion du monde, défiera lundi le Mexique.

Côté chiffres, 122 buts ont été inscrits jusque-là, dont 25 ont été marqués après la 85e minute de jeu.

L'attaquant anglais de Tottenham Harry Kane occupe la tête du classement des buteurs avec 5 réalisations, devant le Belge Romelu Lukaku et le Portugais Cristiano Ronaldo qui comptent 4 buts chacun. Enfin, 158 cartons jaunes ont été distribués et trois expulsions ont été recensées lors des 48 premiers matchs du rendez-vous russe.

Arrivée imminente de Soudani à Nottingham Forest

L'attaquant international algérien du Dinamo Zagreb (Div.1 croate de football) Hilal Soudani est attendu vendredi en Angleterre pour passer sa visite médicale, en vue de son engagement avec Nottingham Forest (Div.2), rapporte la presse locale.

Selon John Percy journaliste du média britannique Telegraph, l'atta-

quant international Algérien va passer sa visite médicale avec le club vendredi avant de signer son contrat, les dirigeants des deux clubs se sont mis d'accord sur tous les détails pour le transfert du buteur Algérien en Angleterre.

Le montant du transfert est estimé à 3 millions d'euros, une offre qui a

convaincu les dirigeants du Dinamo de lâcher leur joueur, d'autant plus que le club italien Cagliari en proie à une crise économique ne pouvait pas s'aligner. L'ancien joueur de l'ASO Chlef (Ligue 2/Algérie) va retrouver à Nottingham Forest son compatriote et coéquipier en sélection nationale Adlène Guedioura. Soudani (30

ans) a terminé en tête du classement des buteurs du championnat croate de football pour la saison 2017-2018 avec 17 réalisations. Il avait rejoint le Dinamo Zagreb en 2013 en provenance de Vitoria Guimarões (Div. 1 / Portugal) pour un contrat de quatre ans qu'il a prolongé en 2017 pour trois saisons supplémentaires.



Pogba : «On veut aussi enlever les doutes»

L'équipe de France veut évidemment battre l'Argentine en 8es de finale du Mondial-2018 samedi mais veut "aussi enlever les doutes que beaucoup de personnes" ont sur elle, a dit son milieu Paul Pogba dans une vidéo diffusée vendredi sur le site de la Fédération (FFF).

"Bien sûr on veut les battre, on veut passer, mais on veut aussi enlever les doutes que beaucoup de personnes ont sur nous, que l'équipe de France ne va pas passer contre cette grande équipe d'Argentine. On verra ça, c'est un bon test pour nous tous", a-t-il déclaré.

Les Bleus ont connu un premier tour bon dans les résultats (premiers du groupe C avec deux victoires et un nul) mais laborieux sur le plan du jeu et de l'animation offensive.

"Ça va être beau, je pense, ça va être très beau, parce qu'on va jouer contre une équipe qui a eu chaud: ils ont failli rentrer chez eux, donc ils veulent prouver à tout moment que c'était un petit faux pas. C'est un pays du football, par rapport à leurs légendes, Maradona, Messi, et tous les grands joueurs de qualité qu'ils ont. Ça reste une très grande nation et une équipe favorite du Mondial, même s'ils ont mal débuté. Mais nous, on est la France, on doit aussi prendre nos responsabilités, on est une grande nation aussi", a-t-il ajouté.

La pression ? "Je prends ça comme une pression positive, une bonne pression. On a toujours cette petite pression, des fois elle est négative, parce que ça te restreint, tu mets le frein à main, par exemple pour faire une passe, tu vas hésiter à la faire, mais la pression positive, tu y vas, et tu ne penses pas, tu as la mentalité, tu vas et ça va réussir. Et c'est ça qu'il faut avoir", répond la Pioche.

Interrogé sur lui-même, il a dit: "Je suis bien avec tout le monde, les jeunes me mettent à l'aise. Je suis à l'aise ici, je suis fier pour mon pays, je joue la Coupe du monde, je suis un homme heureux, je ne peux pas me plaindre. Sur le terrain, je me sens bien aussi, on arrive bien à se trouver. Physiquement, je me sens beaucoup mieux, j'ai eu une grosse blessure en septembre-octobre, ça a mis du temps, et je me sens bien".

Luis Suarez, enfin assagi ?

Luis Suarez est un attaquant aux multiples facettes, trqueur et buteur, tranquille et intenable. Et après avoir montré son visage le plus sombre en 2010 et 2014, l'avant-centre uruguayen peut prouver qu'il a mûri samedi en huitièmes du Mondial-2018 face au Portugal.

Le "Pistolero", on l'aime ou on le déteste! Adulé en Uruguay pour sa rage de vaincre, apprécié à Barcelone pour son flair de finisseur, il est aussi décrié à Madrid qu'en Angleterre, au Ghana ou en Italie pour ses coups bas et sa tendance à disjoncter en plein match.

Toute la planète foot se souvient encore de sa cynique main volontaire pour stopper un tir ghanéen sur sa ligne en quarts du Mondial-2010. Et comment oublier sa morsure sur l'épaule de l'Italien Giorgio Chiellini en phase de poules du Mondial-2014, qui lui avait valu une lourde suspension ?

Pourtant, Suarez gagne à être connu. Grand ami de Lionel Messi à Barcelone, c'est un papa poule qui embrasse toujours trois doigts à chaque but inscrit en hommage à sa femme Sofia et à ses enfants Delfina et Benjamin, en attendant l'arrivée prochaine d'un troisième bambin. "Quand tu le rencontres chez lui, que tu vas manger avec lui, c'est exceptionnel comme il est tranquille, comme il aime sa famille et ses amis", a récemment déclaré à l'AFP l'ancien international uruguayen Gustavo Poyet.

"Mais quand il met les pieds sur un terrain de jeu, ça change complètement. Ca, c'est uruguayen", a ajouté l'entraîneur de Bordeaux. "Dans chaque Uruguayen, il y a un peu de Suarez, c'est le joueur qui nous représente le plus."

Au moment de son transfert à Barcelone pour 81 M EUR, en pleine tourmente après son éviction du Mondial-2014, Suarez avait assuré consulter des "professionnels adaptés" pour canaliser son trop-plein d'agressivité.



Cristiano Ronaldo est en pleine forme

À l'image de Cristiano Ronaldo, la bonne humeur règne dans le camp portugais avant de se mesurer à l'Uruguay samedi (20h00) pour le

compte des huitièmes de finale de la Coupe du monde.

Le Portugal se prépare à défier l'Uruguay pour ce qui est peut-être le choc des huitièmes de finale de la Coupe du monde.

Avant d'affronter Edinson Cavani et Luis Suarez, Cristiano Ronaldo est apparu en grande forme lors de l'entraînement de la sélection lusitanienne.



FÊTE NATIONALE
DE SEYCHELLESLe Président
Bouteflika
félicite le
Président
Danny Faure

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue seychellois, Danny Faure, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a exprimé son engagement au renforcement des relations bilatérales entre les deux pays. «Au moment où la République des Seychelles célèbre sa fête nationale, il m'est particulièrement agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations accompagnées de mes vœux les meilleurs de santé et de bien-être pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple seychellois frères», a écrit le Président Bouteflika dans son message. «Il me plaît, également, de saisir cette heureuse occasion pour vous exprimer ma satisfaction quant à la qualité des liens d'amitié et de solidarité qui ont toujours uni nos deux pays, et vous assurer de mon engagement à œuvrer, avec vous, au renforcement des relations de coopération au mieux des intérêts communs de nos deux peuples frères», a affirmé le chef de l'Etat.

HADJ 2018 :
1.000 livrets
supplémentaires sur
décision du président
de la République

Près de 1.000 livrets Hadj-2018 supplémentaires ont été octroyés aux citoyens concernés par le Hadj-2018 au niveau de toutes les wilayas du pays, sur décision du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué mercredi un communiqué

du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

«Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, informe les citoyens que mille (1.000) livrets hadj supplé-

mentaires ont été octroyés, sur décision du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika au profit des citoyens concernés par le Hadj 2018, lesquels seront distribués sur l'ensemble des wilayas du pays», note la même source.

MDN

Gaïd Salah en visite
à l'Académie militaire
de Cherchell à partir
d'aujourd'hui

Le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), effectuera, aujourd'hui et demain 1^{er} juillet 2018, une visite au niveau de l'Académie militaire de Cherchell, «Le dé-

funt Président Houari Boumedienne», a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Durant le premier jour, le Général de Corps d'Armée tiendra une réunion d'orientation avec les cadres et les élèves officiers de

l'Académie, pour présider le jour suivant, au nom de Son Excellence M. le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, la cérémonie de sortie des promotions de prestige x établissement de formation», précise

Le décret présidentiel portant
incessibilité des structures
de la résidence d'Etat «Sahel»
publié au JO

Le décret présidentiel portant incessibilité des structures relevant de l'établissement public de la résidence d'Etat du Sahel a été publié au Journal officiel n°37. Ainsi, dans son article 1, le décret présidentiel no 18-166 du 20 juin 2018 stipule que «l'ensemble des structures relevant du patrimoine de l'établissement public de la résidence d'Etat du Sahel, tel que défini par l'article 16 du décret exécutif n°97-294 du 5 août 1997, susvisé, sont frappés d'incessibilité». Le texte note que «l'incessibilité concerne la totalité des villas, chalets, appartements, locaux, terrains et tout

autre bien immeuble, quelle que soit sa nature, relevant du patrimoine de l'établissement public de la résidence d'Etat du Sahel». L'incessibilité concerne également «les structures et locaux datant d'avant le recouvrement de l'indépendance nationale et relevant du patrimoine de la résidence d'Etat».

Selon les termes de ce texte, «toutes dispositions contraires au présent décret, notamment celles du paragraphe 2 du point 1 de l'article 16 et de l'alinéa 2 de l'article 17 du décret exécutif n°97-294 du 5 août 1997 susvisé, sont abrogées».

ALGÉRIE-ETATS UNIS
M. Ouyahia reçoit
le secrétaire
d'Etat adjoint
américain

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu jeudi le secrétaire d'Etat adjoint américain, John Joseph Sullivan, qui effectue une visite de travail à Alger dans le cadre de la tenue de la 5^{ème} session des consultations bilatérales sur les questions sécuritaires et de lutte contre le terrorisme, indique un communiqué des services du Premier ministre. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, ajoute la même source.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Reddition d'un terroriste
en possession d'une arme
à Tamanrasset

Un terroriste, en possession d'un pistolet automatique de type Kalachnikov et qui avait rallié les groupes terroristes en 2012, s'est rendu hier aux autorités militaires à Tamanrasset, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et dans la dynamique des efforts fournis par les forces de l'Armée nationale populaire, un (1) terroriste s'est rendu, aujourd'hui 29 juin 2018, aux autorités militaires à Tamanrasset (6^{ème} Région militaire), en possession d'un (1) pistolet automatique de type

Kalachnikov et d'un (1) chargeur garnis de munition», précise la même source, ajoutant qu'il s'agit en l'occurrence «du dénommé «Okbaoui Badi», dit «Abou EL-Hassane», qui avait rallié les groupes terroristes en 2012». «Ces résultats réitérent la détermination de toutes les composantes de l'ANP à faire régner la sécurité et la quiétude dans l'ensemble du territoire national et à assainir notre pays de ce qui reste du phénomène du terrorisme», conclut le MDN.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE
ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE
Près de 7 kg de kif traité saisis
à Relizane et El Oued

Près de 7 kilogrammes de kif traité ont été saisis jeudi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) et des éléments de la Gendarmerie nationale à Relizane et El-Oued, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire et des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté, le 28 juin 2018, à Relizane (2^{ème} Région militaire) et El-Oued (4^{ème} Région militaire), 6,9 kilogrammes de kif traité, tandis qu'un autre détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté,

à In Guezam (6^{ème} Région militaire), un contrebandier à bord d'un véhicule tout-terrain et a saisi 7 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande», précise la même source. «Des tentatives de contrebande de plus de 10.700 litres de carburants ont été déjouées à Tébessa et El-Tarf (5^{ème} Région militaire), alors que 161.440 unités d'articles pyrotechniques ont été saisies à El-Oued (4^{ème} Région militaire)», ajoute le communiqué. Par ailleurs, des Garde-côtes «ont mis en échec à Tlemcen (2^{ème} Région militaire), une tentative d'émigration clandestine de 16 personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale», conclut le MDN.

Condoléances

Le Directeur général de DK News et sa famille, profondément affectés par le décès, le 25 juin 2018, à l'âge de 78 ans, de maître **Abdallah Benarbia**, avocat au barreau d'Alger et membre fondateur de la Ligue algérienne des droits de l'homme, présentent à la famille du défunt leurs sincères condoléances et la prient de trouver ici l'expression de leur profonde sympathie. Qu'Allah le Tout-Puissant accorde au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueille dans Son Vaste Paradis. A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons.

